External Scan
in Preparation for the Development of
a Revised Sustainable Development Strategy
for Industry Canada

Final Report

May 1, 2000

Prepared for:

Environmental Affairs Branch
Industry Canada

By

John Moffet
and
Stephanie Cairns

Table Of Contents

Executive Summary i

Respondents' Key Sustainable Development Issues i
Messages About the Focus for Industry Canada's 2000 SDS ii

1.0 Introduction 1

2.0 Industry Canada's Current Sustainable Development Activities 3

2.1 Departmental Strategic Objectives and Lines of Business 3
2.2 Industry Canada's 1997 Sustainable Development Strategy 3

3. Key Issues, Opportunities and Constraints 6

3.1 Key Sustainable Development Issues and Objectives of Industry Canada's External Stakeholders 6
3.2 Opportunities and Constraints for Industry Canada to Promote Sustainable Development Issues Important to Its External Stakeholders 7
3.2.1 General Comments 7
3.2.2 Specific Comments 8
3.3 Summary Tables 15
Table 1: Summary of External Scan 17
Table 2: Key Linkages Between 1997 SDS Objectives and Industry Canada's Departmental Strategic Objectives 18
Table 3: Opportunities to Support *Guide to Green Government* Objectives Within Industry Canada's Business Plan 19

4.0 Suggestions About Subsequent Consultations 20

5.0 Main Messages and Conclusions 21

Appendix A: Interview List ..... Ai

Appendix B: Questionnaire ..... Bi

Executive Summary

The *Auditor General Act* requires each federal department to develop and table before Parliament "sustainable development strategies" (SDSs) every three years. The first strategies were tabled in December, 1997. Revised strategies must be tabled by December, 2000. This report presents the results of an "external scan" conducted to obtain the opinions of external stakeholders about the role the Department should play to promote sustainable development. The scan involved interviews with 24 people representing industry associations, individual companies, environmental and other NGOs and academia. Although the number of people interviewed is modest, the individuals who participated represent a wide cross-section of views about sustainable development, the Canadian economy and the role of Industry Canada. The interviews addressed two main categories of questions:

- What are the key sustainable development issues relevant to you, your organization and your sector?
- Where should Industry Canada focus its efforts in promoting sustainable development under its 2000 SDS?

This report presents the results of the external scan. It summarizes the responses of twenty-four external stakeholders to a standardized interview guide. The views presented here are not necessarily those of the authors, nor should they be interpreted as representing Industry Canada policy.

Respondents' Key Sustainable Development Issues

Most of the industry respondents are concerned about:

- ensuring that the federal and provincial governments put in place laws, policies and programs that establish a framework within which Canadian businesses can attract investment, compete with foreign businesses and fulfill their societal and environmental obligations;
- enabling their organizations (individual companies or members) to anticipate – and thus take advantage of – global economic, market, environmental and legislative developments; and
- establishing processes and adopting tools that enable them to experience continuous environmental improvement while also continuing to grow economically.

The ENGOs interviewed seek to promote environmental objectives and to ensure that economic development and economic policies account for environmental and social considerations systematically and appropriately.

Messages About the Focus for Industry Canada's 2000 SDS

Most respondents agreed that the Department should retain its 1997 SDS Objectives, and indicated that they believe that these objectives are consistent both with the Department's overall Strategic Objectives and with the five government-wide objectives in the *Guide to Green Government*. Within these basic objectives, however, ***most respondents urged Industry Canada to articulate a clear vision of the benefits for Canadian businesses of embracing the triple bottom-line objectives of sustainable development, and to support this vision with leadership and proactive programs.***

As the Federal Government's champion of innovation and as the main government representative of Canadian business, all respondents agreed that Industry Canada's role in promoting sustainable development could and should be very important. All urged Industry Canada to be more proactive. A small minority thought this would not entail significant changes to the Department's current activities, and a few industry associations said they were relatively comfortable with Industry Canada's current roles. Most respondents, by contrast, were of a common view that Industry Canada should:

- clarify and improve its role in promoting sustainable development ;
- implement the objectives of its 1997 Strategy more effectively and comprehensively across all the Department's business lines; and, most importantly
- embrace more fully the linkages between sustainable development, eco-efficiency and innovation. Doing so would enable the Department both to help Canadian businesses capture emerging economic opportunities and to foster the type of transformation within the Canadian economy that will be necessary for continued success in the near future.

The most common themes in the interviews can be summarized in the following five overall messages:

First, the Department should articulate a vision of sustainable development that illustrates the synergies between environmental, economic and social objectives. This integrated model of sustainable development should reflect the triple-bottom line approach that many corporate leaders throughout the world are embracing. Industry Canada could articulate such a vision in the introduction to SDS 2000.

Second, Industry Canada should draw on its microeconomic analytical strength and on its knowledge of various sectors to help Canadian businesses:

- identify emerging sustainable development-related market trends (foreign policies and laws, design for the environment and supply chain management practices, consumer requirements, etc.);
- analyse the implications of these trends for their products; and
- identify and develop appropriate strategic, management and operational responses on a national, sectoral and a company-by-company basis. This would fit well with the Department's mandate on product, process, marketing, and institutional innovation.

Third, Industry Canada should reconceptualize its advocacy role. Instead of trying to counterbalance other departments' activities, its advocacy activities should reflect the integrated vision of sustainable development described above. More specifically, it should:

- challenge the validity of environmental objectives less and emphasize making constructive contributions about how to achieve these objectives in harmony with core business concerns such as productivity and innovation;
- reflect a broader range of corporate perspectives in its advocacy message;
- link its advocacy role within government to a more proactive external information dissemination role within the business community; and
- help develop levers to promote voluntary "beyond business as usual" environmental performance by:
  - supporting technology development and dissemination;
  - disseminating and promoting best practice and tools; and
  - supporting public information on environmental performance (such as corporate environmental reporting).

Fourth, in order to reach out to SMEs more effectively, Industry Canada may need to reconsider the type of delivery mechanisms it has traditionally relied on. For example, in order to ensure the accessibility of any information it develops on "best practices", it may need to use arms-length bodies such as IRAP, chambers of commerce, the CFIB, industry associations, large companies, or universities as mentors. In addition, in order to support the development of new, green technologies, it should probably rely more on arms-length bodies such as the NRC than on "in-house" selection of and support for perceived "winners".

Finally, Industry Canada should make a greater effort to publicize its efforts to promote sustainable development. To bring these recommendations full circle, these efforts should range from the public articulation of a vision of a sustainable economy (as identified above) through its various policy and program initiatives, to greater efforts to green its physical operations.

1.0 Introduction

The *Auditor General Act* requires each federal department to develop and table before Parliament "sustainable development strategies" (SDSs) every three years. The first strategies were tabled in December, 1997. Revised strategies must be tabled by December, 2000.

As part of the work it is doing to revise its SDS, Industry Canada retained RFI Eco-Strategies to conduct an "external issues scan" to obtain the opinions of external stakeholders about the role the Department should play to promote sustainable development.

This report presents the results of the external scan. It summarizes the responses of twenty-four external stakeholders to a standardized interview guide. The views presented here are not necessarily those of the authors, nor should they be interpreted as representing Industry Canada policy.

The scan was based on interviews with 24 people representing industry associations, individual companies, academia, consultants, and environmental and other NGOs. Although the number of people interviewed is modest, the individuals who participated thus represent a wide cross-section of views about sustainable development, the Canadian economy and the role of Industry Canada. Appendix A lists the people interviewed.

The interviews addressed two main categories of questions:

1. What are the key sustainable development issues relevant to you, your organization and your sector?
2. Where should Industry Canada focus its efforts in promoting sustainable development under its 2000 SDS?

When addressing the first category of questions, we asked respondents to start with the five government-wide objectives in the 1997 *Guide to Green Government.* When asking the second set of questions, we probed the respondents' views about:

- Which of Industry Canada's 1997 SDS objectives remain relevant and where should the Department improve its performance? and
- Relative to the five government-wide objectives identified in the 1997 *Guide to Green Government*, where should the Department focus its next SDS?

Appendix B is the questionnaire used for the scan.

Section 2 provides an overview of the Department and the objectives it articulated in its 1997 SDS. Section 3 summarizes and analyses the results of the scan. This section does not attribute any comments to individuals. Instead, it presents the main themes that emerged from the interviews as a whole. Section 4 summarizes the various recommendations received concerning the type of additional consultation interviewees recommended for further developing SDS 2000. Finally, section 5 concludes the report with a summary of the main messages.

2.0 Industry Canada's Current Sustainable Development Activities

2.1 Departmental Strategic Objectives and Lines of Business

Industry Canada's business plan focuses on five ***strategic objectives*** to improve the climate for productivity, employment and income growth in Canada:

- ***Connectedness:*** *making Canada the most connected nation on the world;*
- ***Investment:*** *improving conditions for investment in the Canadian economy;*
- ***Innovation:*** *improving Canada's innovation performance and the transition to a knowledge-based economy;*
- ***Trade:*** *working with Canadians companies to increase Canada's share of global trade;*
- ***Marketplace:*** *building a fair, efficient, competitive marketplace for business and consumers.*

To deliver on these strategic objectives, the Department is organized around three ***business lines***:

- ***Micro-economic policy*** (development of legal and policy frameworks that increase investment, innovation, the transition to a knowledge-based economy, development of an information highway, stronger and more diversified trade and a healthy marketplace climate);
- ***Industry sector development*** (working with sectors to help them overcome barriers to growth and take advantage of emerging opportunities through activities such as strategic approaches to trade development, investment and technology); and
- ***Marketplace rules and services*** (promoting a fair, efficient and competitive marketplace by providing information and services and developing and administering marketplace rules).

These business lines are supported by the Department's corporate and management services.

2.2 Industry Canada's 1997 Sustainable Development Strategy

Industry Canada's 1997 SDS concluded that the department promotes sustainable development in five ways:

- ***Policy advocacy*** (ensuring that the government's environmental objectives are achieved in a manner that supports industrial competitiveness and innovation as well as consumer and other related marketplace objectives);
- ***Framework policies and legislation*** (promoting sustainable development through the Department's ongoing role in setting microeconomic marketplace frameworks);

- ***Funded programs*** (using programs such as TPC[1] and the Canadian Environmental Industry Strategy to support economic growth and job creation through the development, application and demonstration of innovative technologies that solve environmental problems);
- ***Partnerships*** (using initiatives such as the Canadian International Business Strategy to expand opportunities for the Canadian environmental industry and encouraging improved environmental performance among domestic firms); and
- ***Information products and services*** (provide information, products and services that emphasize the need to improve the environmental performance of industry's products, processes and technologies and to provide advice and guidance on how to do so).

The 1997 SDS established four **strategic objectives**, each with two or three sub-elements:

1. ***Foster a marketplace climate in Canada that promotes sustainable development***
   - *Marketplace rules and services* – assess the links between marketplace rules and sustainable development;
   - *Consumer choice and the marketplace* – draw consumers more effectively into the promotion of sustainable development by raising awareness and providing information; and
   - *Advocacy* – reasoned advocacy to bring economic, competitiveness, trade and consumer expertise and concerns to policy development which supports sustainable development.

2. ***Enhance the ability of Canadian firms to develop and use innovative technologies and tools which contribute to sustainable development***
   - *Innovative tools and practices* – work in partnership with industry to develop innovative tools and practices which improve industry performance; and
   - *Technology development and diffusion* – encourage the development and diffusion of clean-production and enabling technologies that bring long-term economic and environmental benefits.

3. ***Encourage trade and investment flows which contribute to sustainable development in Canada and abroad***
   - *Trade policy* – promote international rules which further the objectives of sustainable development; and
   - *Trade promotion and investment* – encourage investment in and export of Canadian knowledge, products, practices and technologies which further the objectives of sustainable development.

[1] Effective November 18, 1999, the Technology Partnerships Canada program operates under new terms and conditions, and references in this report refer to TPC in a historic context. TPC does not request or consider information concerning the extent to which the applicant or recipient enterprises do or may export.

4. ***Continue to improve the capacity of Industry Canada to manage and deliver Departmental policies, programs and operations which contribute to sustainable development***
   - *Making better decisions* – make decisions based on continually improving awareness and understanding of the economic, environmental and social implications of existing and proposed activities; and
   - *Greening operations* – ensure that day-to-day physical operations at Industry Canada have minimal impacts on the environment.

3. Key Issues, Opportunities and Constraints

This section describes the opinions expressed by the participants in the external scan about:

- the continuing relevance of the objectives in the 1997 Industry Canada SDS and in the *Guide to Green Government*;
- the relative priorities the Department should place on each of them; and
- the way those objectives should relate to the Department's business plan objectives.

This section is divided in three parts. Subsection 3.1 identifies the respondents' key sustainable development issues and objectives. Subsection 3.2 summarizes their views about the main opportunities and constraints for Industry Canada to promote those sustainable development objectives. Finally, subsection 3.3 summarizes the findings in the form of three tables.

3.1 Key Sustainable Development Issues and Objectives of Industry Canada's External Stakeholders

Most respondents agreed that the *Guide to Green Government* objectives provide an acceptable framework for starting to think about the federal government's role in promoting sustainable development. Most also emphasized, however, that these objectives provide very little specific guidance either to a department such as Industry Canada or to Canadian industry.

Most industry respondents are concerned about:

- ensuring that the federal and provincial governments put in place laws, policies and programs that establish a framework within which Canadian businesses can attract investment, compete with foreign businesses and fulfill their societal and environmental obligations;
- enabling their organizations (individual companies or members) to anticipate – and thus take advantage of – global economic, market, environmental and legislative developments; and
- establishing processes and adopting tools that enable them to experience continuous environmental improvement while also continuing to grow economically.

ENGOs seek to promote environmental objectives and to ensure that economic development and economic policies account for environmental and social considerations systematically and appropriately.

3.2 *Opportunities and Constraints for Industry Canada to Promote Sustainable Development Issues Important to Its External Stakeholders*

The questionnaire (Appendix B) asked respondents to address Industry Canada's role vis a vis both the 1997 SDS objectives and the *Guide to Green Government* objectives. Most respondents reiterated similar themes and comments in response to both sets of objectives. In order to avoid repetition of the main points, this section is structured around the 1997 SDS objectives and identifies, where appropriate, relevant comments concerning the *Guide to Green Government* objectives.

3.2.1 General Comments

At present, the Department's main impact on sustainable development-related issues appears to be:

- with respect to the advocacy role the Department plays within the federal government in influencing federal environmental laws, policies and programs; and
- in providing support for the Canadian environmental industry sector.

Although few of the respondents actively look to Industry Canada for information or assistance to help them meet or promote their own sustainable development goals, in some cases the Department has helped influence the environmental performance of Canadian businesses. It has, for example, helped promote participation in ARET and helped raise awareness of environmental management systems, and of ISO 14000 in particular.

Despite these relatively modest impacts of the Department's current sustainable development related work, all respondents agree that Industry Canada could and should play an important role in promoting sustainable development. The Department is the main link between the Federal Government and Canadian businesses. It has detailed knowledge of various sectors, micro-economic analytical capacity, the capacity to collect intelligence about market and policy conditions in foreign countries, regional offices and agencies, and a variety of legislative, spending and programmatic mechanisms for influencing behaviour. And, importantly, it has adopted the promotion of innovation as a central component of its overall mission.

There is a marked division of opinion, however, as to how well Industry Canada is fulfilling its potential at present. Some industry associations have a strong, ongoing relationship with the Department, and their representatives expressed general satisfaction with the orientation of Industry Canada's sustainable development-related activities. In particular, they agreed with the Department's strong role as an advocate within government to ensure that environmental laws and policies reflect legitimate business considerations.

In contrast, the majority of the respondents identified significant opportunities for Industry Canada to improve its support for sustainable development. Other industry associations, individual companies, academics and NGOs suggested, for example, that Industry Canada:

- define more clearly and publicize more strongly its role in support of sustainable development;
- articulate and adopt a vision of sustainable development that would enable economic, environmental, and social issues to be optimized simultaneously; and
- focus less on advocacy inside government and more on preparing Canadian businesses to meet the "triple bottom line" challenges of the emerging economy.

Many also urged the Department to integrate sustainable development considerations more thoroughly throughout Departmental activities. Most observed that the 1997 SDS does not appear to have changed the way Industry Canada conducts its "main line of business" across the whole department.

Many respondents – in particular many of the academics and consultants interviewed – suggested that one of the 1997 SDS's main limitations is the absence of a management framework for its implementation. The SDS should be supported by a framework similar to what would be present in a private sector sustainable business strategy management framework. These include:

- strong senior leadership at equivalent to CEO level;
- measurable objectives;
- tools to determine in a systematic manner whether initiatives will contribute to stated SD goals; and
- training and orientation to new strategy for all the organization's staff.

3.2.2 Specific Comments

Most respondents agreed that that the four objectives identified in the Department's 1997 SDS remain relevant. The majority placed a strong emphasis on the first two objectives and on the importance of understanding the linkages among those two in particular, and between them and the third to a lesser extent.

Industry Canada's 1997 SDS Objectives in Order of Importance to Most Respondents

1. Enhance the ability of Canadian firms to develop and use innovative technologies and tools which contribute to SD
2. Foster a marketplace climate in Canada that promotes SD
3. Encourage trade and investment flows which contribute to SD in Canada and abroad
4. Continue to improve the capacity of Industry Canada to manage and deliver Departmental policies, programs and operations which contribute to SD

1. ***Enhance the ability of Canadian firms to develop and use innovative technologies and tools which contribute to sustainable development by helping develop innovative tools and practices and technology development and diffusion.***

All respondents agreed that this objective is very important. With the exception of a minority of the industry association representatives interviewed (who argued that advocacy is the key role), most respondents suggested that this should be Industry Canada's primary role.

One of the strongest suggestions here was that Industry Canada focus its efforts industry-wide. Although many agreed that the Department should build on its past support for the environmental industry and develop a new Canadian Environmental Industry strategy, most emphasized that the overall focus should shift from the needs of the environment industry per se to the environmental needs of all industries. As such, ***the main goal for the SDS 2000 should be to encourage Canadian industry and business to adopt the principles of sustainable development and to become more sustainable.*** As one respondent (who is associated with the environmental industry) stated, the Department should ***"address the environmental needs of all industries as opposed to the needs of the environmental industry."***

All respondents agreed that Industry Canada has an important role to play in ensuring that Canada's micro-economic fundamentals are well managed. However, many cautioned the Department to be careful not to focus on preserving the status quo (as one industry association representative observed, *"we don't want buggy whip factories when no one is using buggies"*). Similarly, many also argued that the Department should avoid an "environment versus jobs" perspective. Instead, its main focus should be to help make Canadian companies more competitive through eco-efficiency and by designing approaches to create synergies between the environment agenda and the productivity, investment and competitiveness agendas that are the core concerns of business.

Respondents provided numerous suggestions concerning how Industry Canada should support best practices. Many suggested that it play a strong role in designing and promoting strategies for helping businesses meet Kyoto Protocol, Montreal Protocol, and Biodiversity Convention commitments in a sustainable way. Some observed that Canada is not building up the basic institutional framework required for companies to operate within the emerging international environmental framework (such as greenhouse gas registries and a credit for early action program), and urged that Industry Canada play a leadership role in promoting such a framework.

A number of industry respondents specifically identified climate change as the sustainable development issue that will most affect their competitiveness if the policy framework is not carefully designed. They suggested that Industry Canada play a much stronger role in promoting research on the design of innovative, flexible policy tools (such as emissions trading) that will keep Canada in pace with best international practices.

More generally, many industry respondents suggested that Industry Canada become more active in domestic and international fora that are exploring or developing innovative, non-regulatory

mechanisms that would allow Canadian businesses to take advantage of the potential economic opportunities offered by international environmental agreements.

With respect to the 1997 SDS Objective concerning innovative tools and practices, most agreed that new tools are evolving quickly and that they have a 'public good' quality to them, warranting a strong Industry Canada role here. Again, many also warned that Canada is "falling short" of best international performance in this area, both on the government program and the industry practice fronts. Respondents disagreed, however, as to how Industry Canada should play this role. Should it play an active or a passive role? Should it develop and promote best practices or should it seek to be a repository of information on best practices?

Some of the differences of opinion among the respondents about the Department's appropriate role reflected philosophical views about the role of government. In many cases, however, these differences also reflected concerns about both Industry Canada's capacity and the receptiveness of business to government as a source of information. Almost all respondents shared these concerns. Some argued that these factors militate against the Department playing anything more than a passive role as a source of information. Those who preferred an active role suggested that the Department should not try to deliver programs directly to companies because experience in Canada, the US and elsewhere indicates that businesses, particularly SMEs, may be distrustful of government "help." A number of respondents therefore suggested that best practice promotion and outreach programs should be delivered through programs such as IRAP, by making certified consultants available, by using the leverage offered by supply chain management, and by partnering with existing industry bodies such as AMEC, the CFIB, and chambers of commerce or with university training initiatives.

With respect to technology development, one respondent praised the Department's support for the development of the environmental industry sector, through trade missions for instance, as *"extraordinary."* Others, however, argued that this role would be better done through arms-length organizations such as NRC and academia. Those familiar with the Department's technology programs expressed concern that the Technology Partnerships Canada program in particular continues to be inaccessible to environmental industries because the administrative burden of application outweighs the benefits for medium and small applicants.[2]

Many also emphasized the importance of focusing technology development and assistance and outreach programs on pollution prevention. They argued that pollution control technologies and approaches should not be supported in situations where pollution prevention is an option.

---

[2] In response to a draft version of this report, TPC states that it is cognizant of the need to continue to make pre-commercialization assistance more readily available to SMEs. In 1998, TPC entered into a $30 million a year partnership with NRC (IRAP-TPC) to deliver dedicated program funds to SMEs across Canada. TPC is continuing to monitor its level of accessibility to SMEs, and will take further corrective action as required.

2. ***Foster a marketplace climate in Canada that promotes sustainable development by marketplace rules and services, consumer choice and the marketplace and advocacy.***

Respondents agreed that this is a very important objective. Many argued, however, that the first two elements (marketplace rules and informed consumers) are unclear. And the third element is very controversial.

Marketplace rules:

Despite a general acknowledgment that Industry Canada's marketplace governance legislation should be relevant to sustainable development, few respondents were clear about precisely what role the Department should play on this issue. Some suggested supporting more research to investigate possible roles and initiatives.

One point that many respondents did agree on, however, is the importance of public information on corporate environmental performance to the healthy functioning of the marketplace. Many urged Industry Canada to play a strong role with respect to promoting standards for corporate environmental reporting. Some individual companies and NGOs argued that (in the words of a senior business executive) *"the time has come"* – that the Department should require CERs in a similar manner to the requirements in its corporate governance legislation for financial accounting, audits and reports. Others suggested that the Department should extend its role as a promoter of "best practices (see above) to include identifying and gathering information on global best practices for corporate environmental reporting, and providing that information to those who ask for it." A third suggestion was that the department should give more profile to companies with best-in-class environmental performance, because this will lead other companies to emulate that performance.

Consumer choice:

Most respondents similarly acknowledged this as a potentially important area, but were neither able to point to significant efforts being made by Industry Canada (with the exception of the general work being done on codes) nor did any consensus emerge as to priorities. Many stressed that, if industry is to undertake substantial changes for environmental reasons, individual consumers (end-users) need to be clearly supporting these changes. Many therefore emphasized the importance of more and better public information on performance to enable "better" consumption decisions. On the other hand, no-one expressed support for Industry Canada sponsoring eco-labels (although some argued for government intervention to require the labelling of genetically modified foods).

Some respondents suggested that Industry Canada's consumer-related roles and activities make it difficult for the Department to develop a single perspective on some issues, and may therefore undermine its effectiveness in focusing on sustainable development issues as they relate to business.

Advocacy:

This is very controversial area whose resolution would appear to be critical to defining Industry Canada's overall role in promoting sustainable development more clearly.

Although a very small minority of respondents suggested that Industry Canada should not play any role within government in the development of domestic environmental policy and the negotiation of international environmental agreements, most believe that this is a very important role. Many in industry rely on Industry Canada to represent their views and interests with respect to the development of environmental policy, both domestically and internationally.

A minority of the industry associations interviewed stated that Industry Canada has represented them well in its advocacy role within the federal government, particularly in serving as the counterbalance to the environmental focus of Environment Canada.

Other association and company representatives, however, stated that Industry Canada's advocacy efforts have not represented their associations' or companies' views as well as they could have. For some, these concerns reflected the view that Industry Canada has not done a good job of seeking out their constituents' perspectives on different issues. This was particularly the case for smaller businesses and for some of the highly specialized sectors. For others, these concerns reflected the assertion that Industry Canada acts too much as the economic 'counterbalance' to Environment Canada's environmental mandate, instead of pro-actively bringing forward its own, more integrated, vision of sustainable development. As one senior industry interviewee put it, *"Sustainable development is about innovative approaches to optimizing all components of the triple bottom line simultaneously. Industry Canada now looks to Environment Canada to look after the environmental bottom line, and therefore focuses on defending the economic bottom line. This leads to traditional approaches of compromise and balance. By adopting a more integrated, triple-bottom line model of sustainable development, Industry Canada could break through to innovative, new approaches."* This perspective was shared by many interviewees, who called for Industry Canada to do better at emphasizing positive links between the environmental agendas of eco-efficiency and the key industry concerns of productivity, investment, and competitiveness.[3]

[3] Industry Canada officials report that, when they reviewed this finding with a group of officials from industry associations and large companies interested in federal environmental policy, those officials disagreed with this conclusion. Many emphasized the importance of Industry Canada continuing to

Finally, most emphasized the importance of linking advocacy with the first objective concerning the promotion of best practices. They argued, for example, that Industry Canada's "internal" (to government) resistance to command and control approaches should be balanced by more pro-active support for levers that would induce improved "voluntary" environmental performance within the "external" business community. In other words, many suggested that Industry Canada should play two, complementary roles:

i. ensure that environmental laws and policies achieve their objectives in the most economically sensible manner; and
ii. stimulate voluntary "beyond business as usual" by, for example:
   - providing information on emerging market trends;
   - providing information on tools and best practices;
   - ensuring that consumers (individual and corporate) and the general public receive information on environmental performance (firm and product level); and
   - providing more leadership within government on the development of rigorous and effective voluntary agreements.

3. Encourage trade and investment flows which contribute to sustainable development in Canada and abroad through trade policy and trade promotion

Trade promotion:

Not all respondents commented on this objective. Some praised the Department's various efforts to promote the Canadian environmental industries. In general, those respondents who did comment suggested the importance of linking trade promotion to the support of best practices. As such, they suggested, Industry Canada should promote good environmental practices and performance throughout Canada so as to ensure that the Canadian economy is attractive to foreign investment. Similarly, they suggested, it should promote best environmental practices so as to help minimize the ecological footprint of Canadian products and thus maximize the competitiveness of Canadian businesses in environmentally-aware international markets. Several suggested, for example, that Industry Canada should track emerging changes in market environmental preferences and should help inform Canadian industry about these changes (e.g., the implications of European "design for the environment" practices for Canadian metals and electronics industries). In addition, some argued that Industry Canada should place as much emphasis on promoting the adoption of best foreign technologies and practices in Canada as on promoting Canadian technologies abroad.

---

represent business interests as a counterbalance to the environmental perspective of Environment Canada (at least until such time as the Government as a whole develops a more integrated approach).

Trade policy:

Although not all respondents discussed trade policy issues, many of those who did recognized the importance of Industry Canada's traditional role in helping to:

- identify competitiveness issues in domestic and foreign positions related to emerging trade policies and agreements; and
- avoid or eliminate inappropriate barriers to trade.

In addition, however, many reiterated the comments they made concerning the importance of balancing the Department's overall advocacy role with support for best practices within Canada. As such, they emphasized helping prepare Canadian industry to be able to meet the rapidly evolving environmental standards and market demands in foreign markets such as Japan and the EU.

4. ***Continue to improve the capacity of Industry Canada to manage and deliver Departmental policies, programs and operations which contribute to sustainable development by making better decisions and greening operations***

While everyone recognized that this is an important objective, few had any detailed comments to make about it. Those familiar with the Department emphasized that it has a long way to go to integrate sustainable development into its planning and policy decisions effectively. As noted above, they urged the adoption of a 'management system' approach to ensuring such integration.

Many also observed that the Department has given very little profile or publicity to any of its greening of operations initiatives. Some suggested that these initiatives could be used to create leverage off of the government's role as a leader and opinion shaper.

3.3 Summary Tables

Tables 1 to 3 summarize our interpretation of the responses received during this external scan. Table 1 overlays the comments received on Industry Canada's 1997 SDS Objectives with the comments received about future directions based on the *Guide to Green Government* Objectives. This Table illustrates the general view that the 1997 SDS Objectives remain valid and that these objectives provide an appropriate framework from within which to support those *Guide to Green Government* Objectives that are most relevant to the Department. The shaded quadrants in Table 1 illustrate that respondents believe that Industry Canada should focus its efforts primarily on balancing a redefined "advocacy" for appropriate environmental laws and policies with a new, pro-active, external effort to enhance the ability of Canadian firms (and the economy as a whole) to adopt best practices that contribute to triple bottom line objectives.

Table 2 reiterates the respondents' views that Industry Canada's efforts in promoting sustainable development should be focused most strongly within the "innovation," "marketplace" and "trade" strategic objectives in its business plan.

Finally, Table 3 brings the analysis a full circle to illustrate how those same "innovation," "marketplace" and "trade" strategic objectives link directly to the *Guide to Green Government* Objectives, thereby confirming and emphasizing the important role Industry Canada should play in promoting the Government's overall sustainable development objectives.

Table 1: Summary of External Scan

Industry Canada's 1997 Sustainable Development Strategy Objectives	*Guide to Green Government* Objectives									
	Improve quality of life and well-being			Protect the health of Canadians and ecosystems			Sustain natural resources, jobs, communities and industries	Meet international obligations	Promote equity
Foster a marketplace climate in Canada that promotes sustainable development									
• *Marketplace rules and services*							√	√	
• *Consumer choice and the marketplace*	√	Link to proactive external advocacy		√	Link to proactive external advocacy			√	
• *Advocacy*	√			√				√	
Enhance the ability of Cdn firms to develop and use innovative technologies and tools which contribute to sustainable development									
• *Innovative tools and practices*	√	Link to micro-economic analysis of emerging market trends		√	Link to micro-economic analysis of emerging market trends		√	√	
• *Technology development and diffusion*	√			√			√	√	
Encourage trade and investment flows which contribute to sustainable development in Canada and abroad									
• *Trade policy*					√		√		
• *Trade promotion & investment*		√			√		√		
Continue to improve the capacity of Industry Canada to manage and deliver Departmental policies, programs and operations which contribute to sustainable development									
• *Making better decisions*									
• *Greening operations*									

Notes - √ indicates an important objective for the Department identified by external scan participants.
- shaded areas represent the most important focus for the Department in the view of most of the external scan participants.

Table 2: Key Linkages Between 1997 SDS Objectives and Industry Canada's Departmental Strategic Objectives

Industry Canada's 1997 Sustainable Development Strategy Objectives	Industry Canada's Strategic Objectives				
	Innovation	Connectedness	Marketplace	Investment	Trade
Foster a marketplace climate in Canada that promotes sustainable development • *Marketplace rules and services* • *Consumer choice and the marketplace* • *Advocacy*			√ √ √	√ √	
Enhance the ability of Canadian firms to develop and use innovative technologies and tools which contribute to sustainable development • *Innovative tools and practices* • *Technology development and diffusion*	√ √				√ √
Encourage trade and investment flows which contribute to sustainable development in Canada and abroad • *Trade policy* • *Trade promotion & investment*	√		√		√
Continue to improve the capacity of Industry Canada to manage and deliver Departmental policies, programs and operations which contribute to sustainable development • *Making better decisions* • *Greening operations*					

Notes - √ indicates an important objective for the Department identified by external scan participants.

- shaded areas represent the most important focus for the Department in the view of most of the external scan participants.

Table 3: Opportunities to Support *Guide to Green Government* Objectives Within Industry Canada's Business Plan

***Guide to Green Government* Objectives**	**Industry Canada's Strategic Objectives**				
	Innovation Improving Canada's innovation performance and the transition to a knowledge-based economy	**Connectedness** Making Canada the most connected country on the world	**Marketplace** Building a fair, efficient and competitive marketplace	**Investment** Improving conditions for investment in the Canadian economy	**Trade** Working with Canadian companies to increase Canada's share of global trade
Improve quality of life and well-being	√	√	√	√	√
Protect the health of Canadians and ecosystems	√		√	√	
Sustain natural resources, jobs, communities and industries	√		√	√	√
Meet international obligations	√		√	√	
Promote equity	√		√		

Notes - √ indicates an important objective for the Department identified by external scan participants.

- shaded areas represent the most important focus for the Department in the view of most of the external scan participants.

4.0 Suggestions About Subsequent Consultations

Although most interviewees indicated an interest in participating in the subsequent consultations, a minority indicated that they would not be interested in participating either because they are too busy or because they do not perceive Industry Canada's SDS as affecting their business (or other) considerations. Many others emphasized that, in order to ensure effective participation (including their own), the Department will have to assure potential participants that the consultation has to contribute more directly to the strategy and to the activities that flow from the strategy. Some observed that the 1996/97 consultations had little impact on the SDS or on what the Department actually *did*. In particular, most of the ENGOs contacted (including some who declined to participate in this scan) indicated that they are not likely to invest a level of high-level of input into future consultations given the perceived lack of effectiveness of the previous consultations.

Many interviewees emphasized that, regardless of what process is adopted, senior management must be visibly in support of the effort to design and implement an SD strategy. Some also recommended that more senior Industry Canada officials attend the consultations than was the case in 1996/97. This might help ensure that recommendations made at the consultations are better implemented.

Some observed that the previous consultations included primarily associations and large companies, and recommended making efforts to access the views of other people and of smaller companies, especially outside of Ottawa. Some suggested that this could be done using existing networks such as the CIPEC network, or by asking industry association to bring individual members to the table.

Various suggestions were made about the format and process. Some questioned the need for multi-stakeholder consultations, suggesting that bilateral processes would be more effective at conveying information. Others urged the Department not to hold separate group discussions with ENGO and business representatives. Many recommended that the consultations not try to cover all the "basic ground" again. Instead, this process should focus on fewer key issues. Finally, one person suggested that Industry Canada commission draft SDSs from independent experts with experience in private sector SD strategies. The consultation process could then review these with a view to adopting the best elements from each.

5.0 Main Messages and Conclusions

The diversity of people and organizations interviewed inevitably led to the identification of a wide range of possible activities. But given this diversity, there was a surprising level of agreement about both the most important areas of focus and the most important changes that Industry Canada should make in order to make the most effective contribution to sustainable development.

Most respondents urged Industry Canada to play a much more proactive leadership role based on a clear vision of the benefits for Canadian businesses of embracing the triple bottom-line objectives of sustainable development.

As the Federal Government's champion of innovation and as the main government representative of Canadian business, all respondents agreed that ***Industry Canada's role in promoting sustainable development could and should be very important***. All wanted Industry Canada to be more proactive. A small minority thought this would not entail significant changes to the Department's current activities, and a few industry associations said they were relatively comfortable with Industry Canada's current roles. Most respondents, by contrast, were of a common view that Industry Canada should:

- clarify and improve its role in promoting sustainable development ;
- implement the objectives of its 1997 Strategy more effectively and comprehensively across all the Department's business lines; and, most importantly
- embrace more fully the linkages between sustainable development, eco-efficiency and innovation. Doing so would enable the Department both to help Canadian businesses capture emerging economic opportunities and to foster the type of transformation within the Canadian economy that will be necessary for continued success in the near future.

In his most recent report, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development stated that, in preparing their 2000 SDSs, Departments should focus their efforts in three areas:

i) assessing their first strategies to determine what they have achieved and what should be done differently;
ii) strengthening the planning of their strategies to draw clear links between Departmental activities, impacts and priorities for action, and
iii) accelerating the development of the management systems needed to turn strategies from talk to action.

He also urged Departments to recognize the importance of effective coordination across departmental mandates and jurisdictions.

5.0 Main Messages and Conclusions

The diversity of people and organizations interviewed inevitably led to the identification of a wide range of possible activities. But given this diversity, there was a surprising level of agreement about both the most important areas of focus and the most important changes that Industry Canada should make in order to make the most effective contribution to sustainable development.

Most respondents urged Industry Canada to play a much more proactive leadership role based on a clear vision of the benefits for Canadian businesses of embracing the triple bottom-line objectives of sustainable development.

As the Federal Government's champion of innovation and as the main government representative of Canadian business, all respondents agreed that ***Industry Canada's role in promoting sustainable development could and should be very important***. All wanted Industry Canada to be more proactive. A small minority thought this would not entail significant changes to the Department's current activities, and a few industry associations said they were relatively comfortable with Industry Canada's current roles. Most respondents, by contrast, were of a common view that Industry Canada should:

- clarify and improve its role in promoting sustainable development ;
- implement the objectives of its 1997 Strategy more effectively and comprehensively across all the Department's business lines; and, most importantly
- embrace more fully the linkages between sustainable development, eco-efficiency and innovation. Doing so would enable the Department both to help Canadian businesses capture emerging economic opportunities and to foster the type of transformation within the Canadian economy that will be necessary for continued success in the near future.

In his most recent report, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development stated that, in preparing their 2000 SDSs, Departments should focus their efforts in three areas:

i) assessing their first strategies to determine what they have achieved and what should be done differently;
ii) strengthening the planning of their strategies to draw clear links between Departmental activities, impacts and priorities for action, and
iii) accelerating the development of the management systems needed to turn strategies from talk to action.

He also urged Departments to recognize the importance of effective coordination across departmental mandates and jurisdictions.

This external scan suggests that Industry Canada has some significant opportunities to improve its SDS, but that considerable effort may be required to respond to the Commissioner's objectives. In particular, this scan suggests that

- the Department's 1997 SDS had the right overall objectives, but needs to both clarify the interpretation of some of those objectives (e.g., "reasoned advocacy") and rebalance the priorities it has established among them (e.g., advocacy versus promotion of best practices); and
- the Department needs to systematically integrate sustainable development values into its Department-wide planning, policy, management and personnel training activities.

This scan has also identified some important opportunities to improve interdepartmental coordination both in terms of domestic and international policy development and in terms of promoting best practices within Canadian industry.

More specifically, in our opinion, this scan has identified five main overall suggestions for strengthening Industry Canada's role in promoting sustainable development through its SDS 2000:

First, the Department should articulate a vision of sustainable development that illustrates the synergies between environmental, economic and social objectives. This integrated model of sustainable development should reflect the triple-bottom line approach that many corporate leaders throughout the world are embracing. Industry Canada could articulate such a vision in the introduction to SDS 2000. This could have enormous symbolic effect both inside and out of government. It would prepare the ground for a more collaborative approach to environmental issues among departments. And it will be necessary for the government to promote such a vision if it expects small and medium sized businesses in Canada to follow suit. Moreover, it should be possible to articulate a very far-reaching vision even though most of the detailed elements of the strategy will inevitably be much less ambitious than the overall vision.

Second, Industry Canada should draw on its microeconomic analytical strength and on its knowledge of various sectors to help Canadian businesses:

- identify emerging sustainable development-related market trends (foreign policies and laws, design for the environment and supply chain management practices, consumer requirements, etc.);
- analyse the implications of these trends for their products; and
- identify and develop appropriate strategic, management and operational responses on a national, sectoral and a company-by-company basis. This would fit well with the Department's mandate on product, process, marketing, and institutional innovation.

Third, Industry Canada should reconceptualize its advocacy role. Instead of trying to counterbalance other departments' activities, its advocacy activities should reflect the integrated vision of sustainable development described above. More specifically, it should:

- challenge the validity of environmental objectives less and emphasize making constructive contributions about how to achieve these objectives in harmony with core business concerns such as productivity and innovation;
- reflect a broader range of corporate perspectives in its advocacy message;
- link its advocacy role within government to a more proactive external information dissemination role within the business community; and
- help develop levers to promote voluntary "beyond business as usual" environmental performance by:
  - supporting technology development and dissemination;
  - disseminating and promoting best practice and tools; and
  - supporting public information on environmental performance (CERs, etc.).

Fourth, in order to reach out to SMEs more effectively, Industry Canada may need to reconsider the type of delivery mechanisms it has traditionally relied on. For example, in order to ensure the accessibility of any information it develops on "best practices", it may need to use arms-length bodies such as IRAP, chambers of commerce, the CFIB, industry associations, large companies, or universities as mentors. In addition, in order to support the development of new, green technologies, it should probably rely more on arms-length bodies such as the NRC than on "in-house" selection of and support for perceived "winners".

Finally, Industry Canada should make a greater effort to publicize its efforts to promote sustainable development. To bring these recommendations full circle, these efforts should range from the public articulation of a vision of a sustainable economy (as identified above) through its various policy and program initiatives, to its efforts to green its physical operations.

Appendix A: Interview List

Name	Organization
ENGOS	
Ken Ogilvie	Pollution Probe
Mark Winfield	CIELAP
Other NGOs	
Louise Comeau	FCM
Business Associations	
Michael Cloghesy	Centre patronal de l'environnement
John Dillon	BCNI
Catherine Swift	CFIB
Gordon Lloyd	CCPA
Justyna Laurie-Lean	MAC
Rebecca Last	CEIA
Joyce Groote	BIOTECanada
Yasmin Tarmohamed	CVMA
Kirsten Vice	CPPA
Jason Myers	AMEC
Companies	
Norm Lockington	VP Technology, Dofasco
Steve Pomper	Alcan
Dan Gagnier	Senior VP, Alcan
Jeff Passmore	Executive VP, Iogen
Claude-Andre LaChance	VP, Dow Chemicals
Gord Lambert	Suncor Energy
Individuals	
Garry Gallon	Institute for Business and the Environment
Colin Isaacs	Contemporary Information Analysis Ltd. and Director, Policy, CEIA
Glen Toner	Carleton University
Jeremy Byatt	Head, Environment Practice Group, GPC
Kevin Brady	Five Winds

Appendix B: Questionnaire

Core Questions
–for all respondents –

Background Questions

1. Do you look to Industry Canada for information to help your organization meet its sustainable development goals?

2. What kind of consultations would your organization like to see as Industry Canada develops its next SDS?

1997 SDS Objectives

3. Are you familiar with Industry Canada's 1997 Sustainable Development Strategy?

4. If so, what do you think are the main positive and negative aspects of the 1997 Strategy?

5. Which of the 1997 objectives remain appropriate today?

   - *Foster a marketplace climate in Canada that promotes sustainable development*
     - *Marketplace rules and services*
     - *Advocacy; and*
     - *Consumer choice and the marketplace.*

   - *Enhance the ability of Canadian firms to develop and use innovative technologies and tools which contribute to sustainable development*
     - *Innovative tools and practices; and*
     - *Technology development and diffusion.*

   - *Encourage trade and investment flows which contribute to sustainable development in Canada and abroad*
     - *Trade policy; and*
     - *Trade promotion and investment.*

   - *Continue to improve the capacity of Industry Canada to manage and deliver Departmental policies, programs and operations which contribute to sustainable development*
     - *Making better decisions; and*
     - *Greening operations.*

6. For those 1997 objectives that remain appropriate:
   - Has the Department lived up to these objectives?
   - How could it do better?

7. Which objectives do you disagree with and why?

2000 Sustainable Development Strategy

The *Guide to Green Government* identifies five overarching objectives for Federal SDSs:

- *Sustaining Natural Resources, Jobs, Communities and Industries*
- *Protecting the Health of Canadians and of Ecosystems*
- *Meeting International Obligations*
- *Promoting Equity*
- *Improving Quality of Life and Well-Being*

8. **Issues:** What sustainable development issues are key to you and your organization?
   - To which *Guide to Green Government* objectives do these issues relate?
   - To which other objectives do these issues relate?

9. **Opportunities:** In respect of which issues do you and your organization see Industry Canada having the best opportunity to influence sustainable development?
   - To which *Guide to Green Government* objectives do these issues relate?
   - To which other objectives do these issues relate?

10. **Constraints:** What are the main constraints to Industry Canada promoting sustainable development?

Specific Questions

– consider only those appropriate to and of interest to the respondent –

Note: the following questions probe your views about the role Industry Canada should play in addressing the objectives and sub-objectives identified in the Guide to Green Government. The questions ask what role the Department should play in general with respect to each objective and how the Department can support your organization's efforts to support these objectives. We would also appreciate your views on other appropriate objectives.

Sustaining Natural Resources, Jobs, Communities and Industries

11. What should Industry Canada's role be, if any, in ensuring that renewable resource development is environmentally and socially sustainable? How should it help your organization achieve its goals in this area?
12. What role should Industry Canada play in ensuring that non-renewable resources are utilized efficiently? How should it help your organization achieve its goals in this area?

Protecting the Health of Canadians and of Ecosystems

13. What role should Industry Canada's play in the virtual elimination of anthropogenic persistent, bioaccumulative and toxic substances? How should it help your organization achieve its goals in this area?
14. What role should Industry Canada play in promoting pollution prevention? How should it help your organization achieve its goals in this area?
15. What role should Industry Canada play in helping Canadians prevent and respond to environmental disasters? How should it help your organization achieve its goals in this area?
16. What role should Industry Canada play in the development of federal environmental laws and policies?

Meeting International Obligations

17. What role should Industry Canada play in promoting compliance with Canada's international obligations with respect to:
    - Greenhouse gas reduction and sequestration?
    - Protection of the ozone layer?
    - Protection of biodiversity?
18. Should Industry Canada play a leadership or other role with respect to any other international environmental agreements?

Improving Quality of Life and Well-Being

19. Should Industry Canada foster greater productivity through eco-efficiency?
    - How?
      - Should it help Canadian businesses adopt tools that would support better informed decisions (LCA, environmental accounting, pollution prevention, supply chain management and EMS best practices, etc.)?
    - How should it help your organization achieve its goals in this area?

20. Should Industry Canada help Canadians be more innovative in working towards sustainable development?
    - How?
        - What support should it provide to Canadian environmental technologies and industries?
        - Should it help alter marketplace signals to promote innovative decision-making?
    - How should it help your organization achieve its goals in this area?

21. Should Industry Canada help Canadians better measure and report progress toward sustainable development goals?
    - How?
        - Should it promote corporate environmental reporting?
        - Should it promote and support the development of eco-efficiency indicators?
        - Should it provide the financial community with the tools and skills required to understand the linkage between the information presented in CERs and financial performance?
    - How should it help your organization achieve its goals in this area?
22. In what other ways should Industry Canada promote quality of life and well-being?

Promoting Equity

23. What role should Industry Canada play in ensuring a fair distribution of the costs and benefits of sustainable development between generations? How should it help your organization achieve its goals in this area?
24. What role should Industry Canada play in ensuring a fair distribution of the current costs and benefits of sustainable development among all Canadians? How should it help your organization achieve its goals in this area?
25. What role should Industry Canada play in ensuring a fair distribution of the current costs and benefits of sustainable development among developed and developing countries? How should it help your organization achieve its goals in this area?

OTHER COMMENTS

26. Do you have any other comments or recommendations (e.g., re other objectives or actions? Or concerning the SDS development process?)

1er mai 2000

Examen externe destiné à permettre la préparation d'une version révisée de la stratégie de développement durable d'Industrie Canada

Rapport final

1er mai 2000

Préparé pour :

La Direction générale des affaires environnementales
Industrie Canada

Par

John Moffet
et
Stephanie Cairns

Table des matières

Sommaire iii

Principaux sujets de préoccupation des répondants en matière de développement durable iii
Axe suggéré pour la SDD 2000 d'Industrie Canada iv

1.0 Introduction 1

2.0 Activités actuelles d'Industrie Canada en matière de développement durable 3

2.1 Objectifs stratégiques et secteurs d'activité du Ministère 3
2.2 Stratégie de développement durable d'Industrie Canada, édition de 1997 4

3. Principaux enjeux, possibilités et contraintes 6

3.1 Principaux enjeux et objectifs de développement durable pour les intervenants externes d'Industrie Canada 6
3.2 Possibilités et limites pour Industrie Canada en matière de promotion des questions de développement durable qui sont importantes pour les intervenants extérieurs 7
3.2.1 Commentaires d'ordre général 7
3.2.2 Commentaires particuliers 8
3.3 Tableaux sommaires 16
Tableau 1 : Résumé de l'examen externe 17
Tableau 2 : Principaux liens entre les objectifs de la SDD de 1997 et les objectifs stratégiques d'Industrie Canada 19
Tableau 3 : Façons d'appuyer les objectifs contenus dans le *Guide de l'écogouvernement*, dans le plan ministériel d'Industrie Canada 21

4.0 Recommandations relativement aux futures consultations 22

5.0 Principaux messages et conclusions 23

Annexe A : Liste des personnes interviewées ..... Ai

Annexe B : Questionnaire B1

Questions préliminaires B1
Objectifs de la SDD 1997 ..... B.1
Stratégie de développement durable 2000 ..... B2

– ne posez que les questions qui concernent et qui intéressent le répondant – B3

Sommaire

La *Loi du Vérificateur général* exige que, tous les trois ans, chaque ministère fédéral formule et dépose au Parlement une « stratégies de développement durable » (SDD). Les premières stratégies du genre ont été déposées en décembre 1997 et les versions révisées devront l'être d'ici décembre 2000. Le présent rapport expose les résultats d'un examen externe qui a été réalisé pour sonder différents intervenants externes à propos du rôle que le Ministère pourrait jouer dans la promotion du développement durable. L'exercice a consisté à interviewer 24 personnes représentant des associations de l'industrie, des entreprises, des ONG de l'environnement et autres, ainsi que le milieu universitaire. Bien que ce nombre soit modeste, les personnes en question représentent une vaste gamme de points de vue sur les thèmes du développement durable, de l'économie canadienne et du rôle que doit jouer Industrie Canada. Les entrevues avaient pour objet de répondre à deux grandes catégories de questions :

- Quels sont les principaux enjeux du développement durable qui vous concernent vous, votre organisation et votre secteur?
- Sur quels aspects Industrie Canada devrait-il axer ses efforts pour promouvoir le développement durable dans sa SDD 2000?

Le présent rapport expose les résultats de l'examen externe. Il résume les réponses données à un questionnaire normalisé par 24 intervenants hors fonction publique. Les points de vue exposés ici ne sont pas forcément ceux des auteurs et ils ne doivent pas non plus être considérés comme représentant la politique d'Industrie Canada.

Principaux sujets de préoccupation des répondants en matière de développement durable

La plupart des répondants appartenant à l'industrie sont préoccupés par les aspects suivants :

- il faut veiller à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux mettent en œuvre des lois, des politiques et des programmes qui fixent le cadre en vertu duquel les entreprises canadiennes pourront attirer des investissements, faire concurrence aux entreprises étrangères et assumer leurs obligations sur les plans social et environnemental;
- les intervenants estiment devoir veiller à ce que leurs organisations (entreprises autonomes ou membres d'un groupe) anticipent les mouvements de l'économie mondiale et des marchés, ainsi que les réalités environnementales et législatives... pour qu'elles soient en mesure d'en profiter;

- les intervenants doivent pouvoir mettre en œuvre des processus et se doter d'instruments qui leur permettront de parvenir à des améliorations soutenues sur le chapitre de l'environnement tout en assurant leur croissance économique.

Les ONGE interviewées cherchent à promouvoir des objectifs environnementaux et à faire en sorte que le développement économique et les politiques économiques tiennent systématiquement compte, et de façon appropriée, des dimensions environnementales et sociales.

Axe suggéré pour la SDD 2000 d'Industrie Canada

La plupart des répondants estiment que le Ministère devrait s'en tenir à ses objectifs de la SDD de 1997 et précisent qu'en ce qui les concerne, ces derniers sont conformes aux objectifs stratégiques du Ministère de même qu'aux cinq objectifs que le gouvernement a énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement*. Cependant, dans les limites de ces objectifs fondamentaux, ***la plupart des répondants exhortent Industrie Canada à formuler une vision claire des avantages que présenterait, pour les entreprises canadiennes, le fait d'adhérer aux triples objectifs fondamentaux du développement durable ; ils demandent aussi au Ministère d'appuyer cette vision en faisant preuve de leadership et en adoptant des programmes proactifs.***

Toutes les personnes interrogées s'entendent sur le fait qu'Industrie Canada, en qualité de champion de l'innovation et de principal représentant du secteur privé au sein au gouvernement fédéral, pourrait et devrait jouer un rôle très important dans la promotion du développement durable. Toutes exhortent Industrie Canada à être davantage proactif. Une petite minorité estime que cela ne devrait pas se solder par des changements importants au regard des activités actuelles du Ministère et quelques associations de l'industrie se sont déclarées relativement satisfaites des divers rôles qu'assume actuellement Industrie Canada. En revanche, la plupart des répondants jugent qu'Industrie Canada devrait :

- préciser et améliorer son rôle en matière de promotion du développement durable;
- mettre plus efficacement et plus largement en œuvre les objectifs de sa SDD de 1997 dans l'ensemble de ses activités
- mieux assumer les liens qui existent entre le développement durable, l'éco-efficacité et l'innovation. Cela devrait permettre au Ministère d'aider les entreprises canadiennes à profiter des nouveaux débouchés économiques et à favoriser le genre de transformation qui sera nécessaire pour maintenir le succès économique du Canada dans l'avenir.

Les cinq grands messages suivants résument les principaux thèmes soulevés lors des entrevues :

Premièrement, en matière de développement durable, le Ministère devrait articuler une vision traduisant les synergies qui existent entre les objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Ce modèle intégré de développement durable devrait refléter l'approche adoptée par la plupart des responsables du secteur privé dans le monde entier, soit une approche axée sur un triple résultat net. Industrie Canada pourrait énoncer une telle vision dans son introduction à la SDD 2000. Deuxièmement, Industrie Canada devrait s'appuyer sur sa capacité d'analyse microéconomique de même que sur sa connaissance des divers secteurs pour aider les entreprises canadiennes. Il devrait :

- recenser les nouvelles tendances commerciales dans le domaine du développement durable (politiques et lois étrangères, concept axé sur l'environnement et méthode de gestion de la chaîne d'approvisionnement, exigences des clients, etc.);
- analyser les répercussions de ces tendances sur les produits offerts par le secteur privé;
- recenser et formuler des réponses en matière de stratégie, de gestion et d'exploitation, pour le pays dans son ensemble, pour chaque secteur et pour chaque entreprise. Cela correspondrait parfaitement au mandat qui incombe au Ministère en matière de produit, de processus, de commercialisation et d'innovation institutionnelle.

Troisièmement, Industrie Canada devrait repenser son rôle de défenseur d'intérêts particuliers. Plutôt que d'essayer de faire le contrepoids aux activités des autres ministères, Industrie Canada devrait refléter la vision intégrée de développement durable décrite ci-dessus. Plus précisément, le Ministère devrait :

- moins contester la validité des objectifs environnementaux et insister davantage sur le genre de contribution constructive qu'il pourrait apporter pour réaliser ces objectifs dans le respect des préoccupations fondamentales du milieu des affaires, comme la productivité et l'innovation;
- refléter le vaste éventail des points de vue du secteur privé dans ses messages de défense d'intérêts particuliers;
- jeter un pont entre son rôle de défenseur d'intérêts particuliers au sein du gouvernement et un rôle davantage proactif en matière de diffusion de l'information externe auprès du milieu des affaires;
- contribuer à instaurer des leviers pour promouvoir l'adoption volontaire d'un programme environnemental qui aille au-delà du statu quo, en :
  - appuyant le développement et la diffusion de la technologie;
  - faisant la promotion et la diffusion des pratiques exemplaires et des meilleurs instruments disponibles;
  - favorisant l'information du public sur les réalisations en matière d'environnement (sous la forme, par exemple, d'un rapport environnemental du Ministère [REM]).

Quatrièmement, afin de communiquer plus efficacement avec les PME, Industrie Canada devrait repenser le genre de mécanismes utilisés jusqu'ici. Par exemple, afin de s'assurer que tout le monde ait accès aux renseignements que le Ministère produit sur les « pratiques exemplaires », il lui sera peut-être nécessaire de recourir à des organismes indépendants comme le PARI, les Chambres de commerce, la FCEI, les associations de l'industrie, les grandes entreprises ou les universités qui pourront faire office de mentors. En outre, pour appuyer le développement de nouvelles technologies « vertes », il devrait également s'en remettre davantage à des organismes indépendants du gouvernement, comme le CNRC, qu'à des « gagnants » sélectionnés à l'interne.

Cinquièmement, Industrie Canada devrait déployer davantage d'efforts pour rendre public le travail accompli pour promouvoir le développement durable. Afin que toutes ces recommandations aboutissent, les efforts en question devraient aller de la formulation d'une vision publique de l'économie durable (tel que mentionné ci-dessus) à une démarche visant à devenir davantage « écologique », en passant par la mise en œuvre de différents programmes et politiques.

1.0 Introduction

La *Loi du Vérificateur général* exige que chaque ministère fédéral formule des « stratégies de développement durable » (SDD) et les dépose au Parlement tous les trois ans. Les premières stratégies du genre ont été déposées en décembre 1997 et les mises à jour devront l'être d'ici décembre 2000.

Dans le cadre de la mise à jour de sa SDD, Industrie Canada a retenu les services de RFI Eco-Strategies pour réaliser un « examen externe », afin de savoir ce que les intervenants externes pensent du rôle que le Ministère pourrait jouer au titre de la promotion du développement durable.

Le présent rapport expose les résultats de l'examen externe. Il résume les réponses données par 24 intervenants externes à un questionnaire normalisé. Les points de vue exposés ici ne sont pas forcément ceux des auteurs et ils ne doivent pas non plus être considérés comme représentant la politique d'Industrie Canada.

Cet examen s'appuie donc sur des entrevues conduites auprès de 24 personnes représentant des associations de l'industrie, des entreprises privées, le milieu universitaire, des firmes d'experts conseils et des ONG, œuvrant notamment dans le domaine de l'environnement. Bien que ce nombre soit modeste, les personnes sondées représentent un vaste éventail de points de vue relativement au développement durable, à l'économie canadienne et au rôle que doit jouer Industrie Canada.

Les entrevues avaient pour objet de répondre à deux grandes catégories de questions :

1. Quels sont les principaux enjeux de développement durable qui vous concernent vous, votre organisation et votre secteur?
2. Sur quels aspects Industrie Canada devrait-il axer ses efforts pour promouvoir le développement durable dans sa SDD 2000?

Pour répondre à la première catégorie de questions, nous avons demandé aux répondants de commencer par les cinq objectifs généraux du gouvernement énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement* de 1997. Quand nous avons posé la deuxième série de questions, nous avons invité les répondants à préciser leurs points de vue sur les aspects suivants :

- Quels sont les objectifs énoncés dans la SDD de 1997 d'Industrie Canada qui demeurent pertinents et pour lesquels le Ministère devrait-il améliorer ses résultats?
- Quels sont les objectifs, parmi les cinq concernant le gouvernement en général qui sont énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement* de 1997, sur lesquels le Ministère devrait axer sa prochaine SDD?

Le questionnaire utilisé pour cet examen est donné à l'annexe B.

La section 2 donne un aperçu du Ministère et des objectifs qu'il a énoncés dans sa SDD de 1997. La section 3 résume et analyse les résultats de l'examen que nous avons conduit, mais n'identifie pas les remarques faites par les personnes interviewées. Nous y présentons plutôt les grands thèmes qui sont généralement ressortis des entrevues. La section 4 résume le type de consultations supplémentaires recommandées par les personnes interviewées pour la formulation de la SDD 2000. Enfin, la section 5 conclut le rapport par un résumé des principaux messages formulés en la matière.

2.0 Activités actuelles d'Industrie Canada en matière de développement durable

2.1 Objectifs stratégiques et secteurs d'activité du Ministère

Le plan d'entreprise d'Industrie Canada s'articule autour de cinq ***objectifs stratégiques*** visant à favoriser les conditions propices à la productivité, à l'emploi et à la croissance du revenu au Canada :

- *favoriser la **connectivité** pour faire du Canada le pays le plus branché du monde;*
- *créer des conditions plus favorables à **l'investissement** dans l'économie canadienne;*
- *améliorer la performance du Canada sur le plan de **l'innovation** ainsi que la transition vers une économie du savoir;*
- *travailler à accroître, au chapitre du **commerce**, la part du Canada sur les marchés mondiaux;*
- *créer un **marché** équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs.*

Pour parvenir à ces objectifs stratégiques, le Ministère a été structuré suivant trois ***secteurs d'activité*** :

- ***Politique microéconomique*** (formulation de cadres juridiques et de politiques destinés à accroître l'investissement, l'innovation, la transition vers une économie du savoir, la mise en œuvre de l'autoroute de l'information, le resserrement et la diversification du commerce ainsi que l'instauration d'un climat commercial sain
- ***Développement sectoriel de l'industrie*** (collaborer avec les divers secteurs pour les aider à surmonter les obstacles à la croissance et à profiter des nouveaux débouchés, notamment grâce à des approches stratégiques en matière de développement du commerce, de l'investissement et de la technologie)
- ***Règlements et services axés sur le marché*** (promotion d'un marché équitable, efficace et compétitif grâce à la diffusion d'informations, à la prestation de services et à l'adoption ainsi qu'à l'administration de règles régissant le marché)

Ce sont les services de gestion et les services généraux du Ministère qui s'occupent de ces secteurs d'activité.

2.2 *Stratégie de développement durable d'Industrie Canada, édition de 1997*

La SDD d'Industrie Canada (1997) conclut que le Ministère mise sur cinq moyens clés pour promouvoir le développement durable :

- ***La défense des politiques*** (pour promouvoir la réalisation des objectifs environnementaux du gouvernement d'une manière qui favorise la compétitivité industrielle et l'innovation, de même que la réalisation des objectifs relatifs aux consommateurs et d'autres objectifs ayant trait au marché)
- ***Les politiques et les lois cadres*** (pour promouvoir le développement durable par le truchement du rôle que joue actuellement le Ministère dans l'établissement du cadre stratégique relatif au marché [programme microéconomique])
- ***Les programmes financés*** (par l'entremise d'instruments, comme le PTC[1] et la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement, dans le but d'appuyer la croissance économique et la création d'emplois, par le biais d'un soutien stratégique au développement et de l'application et de la démonstration de technologies novatrices permettant de résoudre les problèmes environnementaux)
- ***Les partenariats*** (dans le cadre d'initiatives, comme la Stratégie canadienne pour le commerce international, dans le but d'accroître les débouchés pour les technologies de l'environnement canadiennes et de favoriser l'amélioration de la performance environnementale dans les entreprises du pays)
- ***Les produits et services d'information*** (pour fournir des produits et des services d'information qui fassent ressortir la nécessité d'améliorer la performance environnementale des produits, des procédés et des technologies, et pour donner des conseils et des orientations quant à la méthode à suivre pour y parvenir).

La SDD de 1997 énonce quatre **objectifs stratégiques** comportant chacun deux ou trois sous-éléments :

1. ***Créer au Canada un climat du marché qui favorise le développement durable***
   - *règlements et services axés sur le marché* – évaluer les liens entre les règles de base du marché et le développement durable;
   - *choix des consommateurs et marché* – inciter plus efficacement les consommateurs à promouvoir le développement durable en les sensibilisant davantage et en les informant;

[1] Le 18 novembre 1999, le programme Partenariats technologiques Canada a reçu un nouveau mandat, mais les renvois à ce programme dans le présent rapport concernent le mandat précédent. PTC ne fixe aucune exigence quant aux informations concernant les limites selon lesquelles les entreprises demandant à participer au programme ou y participant déjà, exportent ou sont en mesure d'exporter.

- *arguments logiques à la base d'une politique privilégiant le développement durable* – tenir compte du savoir-faire et des préoccupations concernant l'économie, la compétitivité, le commerce et les consommateurs afin d'élaborer une politique qui favorise le développement durable.

2. ***Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable***
   - *méthodes et outils novateurs* – travailler en partenariat avec l'industrie pour mettre au point des méthodes et des outils novateurs qui améliorent la performance économique et environnementale;
   - *développement et diffusion de la technologie* – encourager le développement et la diffusion de technologies de production non polluantes et à avantages concurrentiels qui procurent des avantages économiques et environnementaux à long terme.

3. ***Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger***
   - *politique commerciale* – promouvoir l'établissement de règles internationales qui favorisent la réalisation des objectifs en matière de développement durable;
   - *promotion du commerce et investissement* – encourager l'investissement dans le savoir, les méthodes, les technologies et les produits canadiens qui favorisent la réalisation des objectifs en matière de développement durable et en promouvoir l'exportation.

4. ***Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable***
   - *prise de décisions plus éclairées* – prendre les décisions reposant sur une sensibilisation sans cesse croissante aux incidences économiques, environnementales et sociales des activités actuelles ou proposées sur une compréhension de plus en plus grande de ces incidences;
   - *écologisation des opérations* – veiller à ce que les opérations matérielles quotidiennes à Industrie Canada aient le moins possible d'incidence sur l'environnement.

3. Principaux enjeux, possibilités et contraintes

La présente section décrit les opinions exprimées par les participants lors de l'examen externe, à propos :

- de la pertinence continue des objectifs énoncés dans la SDD d'Industrie Canada de 1997 et dans le *Guide de l'écogouvernement*;
- des priorités que le Ministère devrait accorder à chacun de ces objectifs;
- de la façon dont ces objectifs devraient être reliés avec ceux énoncés dans le plan ministériel.

La présente section est subdivisée en trois parties. La sous-section 3.1 dégage les grands enjeux et les principaux objectifs des répondants en matière de développement durable. La sous-section 3.2 résume le point de vue des intervenants à propos des principaux débouchés et des limites d'Industrie Canada relativement à la promotion de ces objectifs de développement durable. Enfin, la sous-section 3.3 résume les conclusions sous la forme de trois tableaux.

3.1 Principaux enjeux et objectifs de développement durable pour les intervenants externes d'Industrie Canada

La plupart des répondants conviennent que les objectifs énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement* forment un cadre acceptable pour examiner le rôle du gouvernement fédéral en matière de promotion du développement durable. Toutefois, la plupart d'entre eux ont souligné que ces objectifs ne donnent pas vraiment d'orientation au Ministère ou à l'industrie canadienne.

Voici ce qui préoccupe la plupart des répondants appartenant à l'industrie :

- il faut veiller à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux mettent en œuvre des lois, des politiques et des programmes qui fixent le cadre en vertu duquel les entreprises canadiennes pourront attirer des investissements, faire concurrence aux entreprises étrangères et assumer leurs obligations sur les plans social et environnemental;
- les intervenants estiment devoir veiller à ce que leurs organisations (entreprises autonomes ou membres d'un groupe) anticipent les mouvements de l'économie mondiale et des marchés, ainsi que les réalités environnementales et législatives... pour qu'elles soient en mesure d'en profiter;
- les intervenants doivent pouvoir mettre en œuvre des processus et se doter d'instruments qui leur permettront de parvenir à des améliorations soutenues sur le chapitre de l'environnement tout en assurant leur croissance économique.

Les ONGE interviewées cherchent à promouvoir des objectifs environnementaux et à faire en sorte que le développement économique et les politiques économiques tiennent systématiquement compte, et de façon appropriée, des dimensions environnementales et sociales.

3.2 *Possibilités et limites pour Industrie Canada en matière de promotion des questions de développement durable qui sont importantes pour les intervenants extérieurs*

Dans le questionnaire (voir annexe B) les répondants étaient invités à réfléchir sur le rôle d'Industrie Canada en regard des objectifs de la SDD de 1997 et des objectifs énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement.* La plupart des répondants ont évoqué les mêmes thèmes et formulé les mêmes commentaires relativement à ces ensembles d'objectifs. Pour éviter de répéter les principales remarques formulées à cet égard, la présente section est fondée sur les objectifs énoncés dans la SDD de 1997 et elle met en exergue, quand cela s'impose, les commentaires intéressants formulés à propos des objectifs du *Guide de l'écogouvernement.*

3.2.1 Commentaires d'ordre général

Pour l'instant, il semble que la principale intervention du Ministère relativement au développement durable consiste :

- à jouer un rôle de défenseur, au sein du gouvernement fédéral, pour influencer les lois, les politiques et les programmes traitant d'environnement;
- à apporter un soutien à l'industrie canadienne de l'environnement.

Bien que quelques répondants seulement comptent effectivement sur Industrie Canada pour obtenir des renseignements ou une aide afin de promouvoir ou d'atteindre leurs propres objectifs de développement durable, il est arrivé que le Ministère ait une influence bénéfique sur le rendement des entreprises canadiennes dans le domaine de l'environnement. Par exemple, il a favorisé la participation à l'ARET et a sensibilisé les entreprises aux systèmes de gestion de l'environnement, notamment à la norme ISO 14000.

Malgré l'influence plutôt modeste du Ministère dans ce dossier, tous les répondants reconnaissent qu'Industrie Canada pourrait et devrait jouer un rôle important dans la promotion du développement durable. Le Ministère est en effet le principal lien entre le gouvernement fédéral et les entreprises canadiennes. Il possède une excellente connaissance des divers secteurs d'activité, il dispose d'une capacité d'analyse microéconomique, il est en mesure de recueillir des renseignements sur les marchés et les politiques dans les pays étrangers, il peut s'appuyer sur un réseau de bureaux et d'organismes régionaux et il dispose de toute une gamme de mécanismes législatifs, de dépenses et de programmes grâce auxquels il est en mesure d'influencer le comportement des acteurs. Il convient, par ailleurs, de souligner qu'il a fait de la promotion de l'innovation l'un des éléments fondamentaux de sa mission.

Toutefois, les opinions divergent grandement quant à la façon dont Industrie Canada assume son potentiel. Certaines associations de l'industrie entretiennent des liens étroits et réguliers avec le Ministère et leurs représentants se sont dit généralement satisfaits de l'orientation des activités d'Industrie Canada dans le domaine du développement durable. Ils sont surtout d'accord avec le fait que le Ministère doit jouer un rôle solide au sein du gouvernement pour s'assurer que les lois et les politiques environnementales tiennent compte du point de vue légitime des entreprises.

En revanche, la majorité des répondants estiment qu'Industrie Canada pourrait soutenir davantage le développement durable. D'autres associations de l'industrie, des entreprises, des représentants du milieu universitaire et des ONG sont, par exemple, d'avis que le Ministère devrait :

- mieux définir et mieux faire connaître son rôle d'appui au développement durable;
- énoncer et adopter une vision en matière de développement durable grâce à laquelle il serait possible d'optimiser les résultats sur les plans économique, environnemental et social;
- moins se concentrer sur son rôle de défenseur d'intérêts particuliers au sein du gouvernement et préparer davantage les entreprises canadiennes à faire face aux « triples défis fondamentaux » de la nouvelle économie.

De plus, beaucoup aimeraient que le Ministère intègre davantage les dimensions de développement durable dans ses activités. La plupart constatent que la SDD de 1997 ne semble pas avoir modifié la façon dont Industrie Canada s'acquitte de ses principales tâches.

Un grand nombre de répondants – surtout parmi les représentants du milieu universitaire et les experts conseils – estiment qu'une des principales limitations de la SDD de 1997 tient à l'absence d'un cadre de gestion associé à la mise en œuvre de la Stratégie. La SDD aurait dû faire l'objet d'un cadre semblable à ceux qu'on applique dans le secteur privé et où l'on prévoit :

- que la direction soit assurée à un niveau supérieur équivalent à celui de PDG;
- des objectifs mesurables;
- des outils permettant de déterminer de façon systématique quelles initiatives pourront contribuer aux objectifs de DD énoncés;
- une formation et une orientation relativement à la nouvelle stratégie à l'intention de tout le personnel de l'organisation.

3.2.2 Commentaires particuliers

La plupart des répondants conviennent que les quatre objectifs énoncés dans la SDD de 1997 demeurent pertinents. La majorité insiste beaucoup sur les deux premiers objectifs et sur la nécessité de comprendre les liens unissant ces deux objectifs entre eux ainsi que les liens qui unissent ces derniers, mais dans une moindre mesure, avec le troisième objectif.

Classement par ordre d'importance des objectifs de la SDD 1997 d'Industrie Canada, selon la plupart des répondants

1. Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable
2. Créer au Canada un marché qui favorise le développement durable
3. Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger
4. Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable

1. Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable.

Tous les répondants s'entendent sur l'importance déterminante de cet objectif. À l'exception d'une minorité de représentants d'associations de l'industrie (qui soutiennent que le premier rôle du Ministère doit consister à défendre des intérêts particuliers), la majorité des répondants estiment que cet objectif devrait être le principal pour Industrie Canada.

Les gens ont surtout suggéré qu'Industrie Canada axe ses efforts sur l'ensemble de l'industrie. Si beaucoup estiment que le Ministère devrait miser sur l'appui qu'il a accordé dans le passé à l'industrie de l'environnement et formuler une nouvelle stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement, la plupart des répondants ont insisté sur le fait que, dans l'ensemble, le Ministère devrait moins s'intéresser aux besoins de l'industrie de l'environnement et se préoccuper davantage des besoins de toutes les industries en matière d'environnement. Cela étant, ***l'objet fondamental de la SDD 2000 devrait être d'encourager l'industrie et les entreprises canadiennes à adhérer aux principes du développement durable.*** Comme l'a précisé un répondant (qui est associé à l'industrie de l'environnement) : ***« le Ministère devrait répondre aux besoins environnementaux de toutes les industries plutôt que d'essayer de répondre aux seuls besoins de l'industrie de l'environnement ».***

Tous les répondants s'entendent sur le fait qu'Industrie Canada a un important rôle à jouer, celui de veiller à ce que les principes microéconomiques fondamentaux du Canada soient bien gérés. Toutefois, beaucoup mettent le Ministère en garde et lui rappellent qu'il ne doit surtout pas viser le statu quo (comme un représentant d'une association de l'industrie l'a fait remarquer : *« Nous ne tenons pas à ce qu'on fabrique des fouets pour les cochers, à l'heure où plus personne n'emprunte de calèches »*). Dans la même veine, plusieurs ont soutenu que le Ministère ne doit pas adopter un point de vue qui favoriserait « l'environnement plutôt que l'emploi ». Il devrait chercher à aider les entreprises canadiennes à devenir plus compétitives en étant davantage éco-efficaces et en imaginant des approches permettant d'instaurer des synergies entre l'environnement, d'un côté, et la productivité, l'investissement et la compétitivité de l'autre, qui sont autant d'aspects préoccupant les entreprises au premier chef.

Les répondants ont formulé plusieurs recommandations quant à la façon dont Industrie Canada pourrait favoriser les pratiques exemplaires. Beaucoup pensent que le Ministère pourrait jouer un rôle plus important en formulant et en promulguant des stratégies susceptibles de permettre aux entreprises de se conformer aux dispositions du Protocole de Kyoto, du Protocole de Montréal et de la Convention sur la biodiversité. Certains ont fait remarquer que le Canada n'est pas en train de bâtir le cadre institutionnel fondamental dont les entreprises ont besoin pour évoluer selon les nouvelles règles environnementales internationales (comme celles concernant les registres des gaz à effet de serre et les crédits accordés au titre des programmes d'intervention précoce), et ils exhortent Industrie Canada à assumer le rôle de chef de file dans la promotion d'un tel cadre.

Plusieurs répondants de l'industrie ont clairement désigné le changement climatique comme étant le grand enjeu en matière de développement durable, enjeu qui pourrait le plus entraver leur compétitivité si l'on ne prenait pas soin à se doter d'un cadre de politique. Ils estiment qu'Industrie Canada pourrait jouer un rôle plus important dans la promotion de la recherche en matière d'élaboration d'instruments de politique souples et novateurs (comme l'échange des droits d'émissions) grâce auquel le Canada pourra rester au fait des pratiques exemplaires internationales.

De façon plus générale, un grand nombre de répondants de l'industrie suggèrent qu'Industrie Canada intervienne de façon plus active dans les tribunes nationales et internationales où l'on étudie ou élabore des mécanismes novateurs et non réglementaires grâce auxquels les entreprises canadiennes pourraient profiter des débouchés économiques associées aux accords internationaux dans le domaine de l'environnement.

S'agissant de l'objectif énoncé dans la SDD de 1997 relativement aux pratiques et aux instruments novateurs, la plupart des répondants estiment que les outils évoluent rapidement et que leur côté « recherche du bien au public » mérite qu'Industrie Canada s'y intéresse de près. Encore une fois, beaucoup craignent que le Canada soit « à la traîne » des autres pays dans ce domaine, que ce soit en ce qui concerne le programme gouvernemental ou les pratiques industrielles. Toutefois, les répondants ne s'entendent pas sur la façon dont Industrie Canada pourrait s'acquitter de ce rôle. Devrait-il s'agir d'un rôle actif ou passif? Le Ministère devrait-il formuler et promouvoir des pratiques exemplaires ou devrait-il devenir une source d'information sur ce plan?

Les différences d'opinions exprimées par les répondants, à propos du rôle que devrait jouer le Ministère, traduisent en partie des différences de point de vue quant au rôle du gouvernement en général. Cependant, dans la plupart des cas, ces différences tiennent également aux préoccupations de vis-à-vis de la capacité d'Industrie Canada et de la façon dont le milieu des affaires réagirait au fait que le gouvernement soit une source d'informations. Presque tous les répondants partagent d'ailleurs cette réserve. Certains soutiennent que plusieurs facteurs

s'opposent au fait que le Ministère joue plus qu'un rôle passif de source d'informations. Même ceux qui sont favorables au fait que le Ministère joue un rôle actif estiment que celui-ci ne devrait pas administrer directement des programmes destinés aux entreprises parce que l'expérience prouve, au Canada, aux États-Unis et ailleurs, que le milieu des affaires (surtout les PME) n'a pas confiance dans « l'aide » du gouvernement. Plusieurs répondants en sont donc venus à recommander qu'on assure la promotion des pratiques exemplaires et des programmes de vulgarisation par le truchement de programmes tels que le PARI ou encore en recourant à des experts conseils, en se servant de la gestion du processus d'approvisionnement et en concluant des accords de partenariat avec des organismes de l'industrie, comme AMEC, la FCEI et les chambres de commerce ou les universités offrant des programmes de formation.

Parlant de la mise au point de la technologie, un répondant a qualifié *« d'extraordinaire »* les efforts déployés par le Ministère pour appuyer l'industrie de l'environnement, comme par le biais de missions commerciales. D'autres, cependant, soutiennent que ce rôle pourrait être mieux rempli par des organismes indépendants comme le CNRC et les universités. Ceux qui connaissent les programmes de technologie du Ministère craignent que le Programme de Partenariats technologiques demeure inaccessible pour les industries de l'environnement parce

que le fardeau administratif que représente la formulation des demandes dépasse de loin les avantages que peuvent retirer les PME[2].

En outre, beaucoup ont insisté sur la nécessité de se concentrer sur le développement et l'assistance technologique de même que sur les programmes de vulgarisation portant sur la prévention de la pollution. Ils estiment qu'il ne faudrait pas financer les technologies et les approches de lutte contre la pollution dans toutes les situations où la prévention aurait pu être une option.

2. ***Créer au Canada un climat du marché qui favorise le développement durable par la mise en œuvre de règlements et de services axés sur le marché, en favorisant le choix des consommateurs et le marché et en jouant un rôle de défenseur d'intérêts particuliers.***

Les répondants s'entendent tous sur le fait qu'il s'agit-là d'un objectif très important. Toutefois, beaucoup soutiennent que les deux premiers éléments (règlements axés sur le marché et choix des consommateurs) ne sont pas très clairs. Quant au troisième élément, il prête à la controverse.

---

[2] En réaction à une ébauche du présent rapport, les administrateurs du PPT ont déclaré être conscients du fait qu'il faut continuer à aider davantage les PME à l'étape de la pré-commercialisation. En 1998, le PPT a conclu un partenariat de 30 millions de dollars par an avec le CNRC (PARI-PPT) afin de verser aux PME canadiennes des fonds destinés à permettre l'exécution de programmes. L'équipe d'administration continue

Règlements axés sur le marché :

Si la majorité s'entend sur le fait que la législation d'IC relative au marché devrait favoriser le développement durable, quelques répondants seulement ont précisé le genre de rôle que le Ministère devrait jouer à cet égard. Certains estiment qu'il faudrait faire davantage de recherches à propos des rôles et des initiatives à envisager.

Toutefois, la plupart des répondants se sont entendus sur l'importance d'informer le public en matière de performance environnementale au Ministère pour favoriser le bon fonctionnement du marché. Beaucoup exhortent Industrie Canada à jouer un rôle plus actif dans la promotion de normes vis-à-vis des comptes-rendus environnementaux dans le secteur privé. Quelques entreprises et ONG jugent que (pour reprendre l'expression d'un cadre supérieur) *« le temps est venu »* pour le Ministère d'exiger des rapports environnementaux des sociétés (RES) un peu comme il exige des états financiers, des rapports de vérification et autres comptes-rendus en vertu de sa législation régissant les sociétés. D'autres ont suggéré que le Ministère étende son rôle de promoteur des « pratiques exemplaires (voir ci-dessus) à la collecte d'informations en la matière, pour les RES et qu'il fournisse cette information à ceux qui la demandent ». Un troisième a suggéré que le Ministère mette en valeur les entreprises obtenant les meilleurs résultats sur le plan de l'environnement, puisque cela devrait inciter les autres à les imiter.

Choix des consommateurs :

Pour la plupart des répondants, cet aspect est tout aussi important que les autres, mais personne n'est parvenu à mettre le doigt sur les efforts déployés par Industrie Canada à cet égard (à l'exception du travail général réalisé sur les codes) et aucun consensus ne s'est dégagé quant aux priorités à adopter. Beaucoup ont insisté sur le fait que, si l'on veut que l'industrie entreprenne des changements de fonds pour des raisons environnementales, les consommateurs (c'est-à-dire les utilisateurs ultimes) doivent appuyer ces changements sans équivoque. Cela étant, beaucoup ont insisté sur la nécessité d'améliorer et d'augmenter le nombre de campagnes d'information publique sur la performance environnementale afin que les gens soient en mesure de prendre de « meilleures » décisions de consommation. D'un autre côté, personne ne s'est prononcé en faveur de l'éco-étiquetage d'Industrie Canada (bien que certains estiment que le gouvernement devrait imposer l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés).

Certains répondants pensent qu'étant donné le rôle et les activités d'Industrie Canada vis-à-vis des consommateurs, il est difficile pour le Ministère de proposer un point de vue unique dans certains dossiers et que cela pourrait donc l'empêcher de s'intéresser efficacement aux questions de développement durable appliquées au secteur privé.

---

de vérifier dans quelle mesure les PME peuvent se prévaloir du PPT et elle entend prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Défense d'intérêts particuliers :

Il s'agit-là d'une question controversée qu'il faudrait à tout prix régler pour mieux préciser le rôle global qu'Industrie Canada doit jouer dans la promotion du développement durable.

Bien qu'une faible minorité de répondants aient suggéré qu'Industrie Canada ne devrait jouer aucun rôle, au sein du gouvernement, en matière de formulation des politiques environnementales nationales et de négociation des accords environnementaux internationaux, la plupart croient tout de même qu'il s'agit-là d'un rôle important pour le Ministère. Beaucoup dans l'industrie s'en remettent à IC pour représenter leurs points de vue et leurs intérêts à l'étape de la formulation des politiques environnementales, sur la scène nationale et sur la scène internationale.

Une minorité d'associations de l'industrie estime que le Ministère les a bien représentés dans son rôle de défenseur d'intérêts particuliers auprès du gouvernement fédéral, surtout quand il a fait contrepoids à la vision « écologique » d'Environnement Canada.

D'autres représentants d'associations et d'entreprises, cependant, ont déclaré que dans son rôle de défenseur d'intérêts particuliers, le Ministère n'a pas représenté aussi bien qu'il l'aurait pu le point de vue de leurs associations ou sociétés. Pour certains, cela traduit le fait qu'Industrie Canada n'a pas fait du bon travail pour solliciter leurs points de vue d'intervenants dans différentes questions. C'est particulièrement le cas pour les petites entreprises et pour certains secteurs hautement spécialisés. Pour d'autres, ce genre de préoccupation traduit le reproche qu'on fait à Industrie Canada d'agir beaucoup trop comme contrepouvoir « économique » au mandat écologique d'Environnement Canada, plutôt que de présenter proactivement une vision du développement durable qui soit davantage intégrée. Comme l'a dit un cadre supérieur de l'industrie : *« Le développement durable exige qu'on adopte des approches novatrices pour optimiser en même temps l'ensemble des trois facteurs décisifs. Pour l'instant, Industrie Canada s'en remet à Environnement Canada pour déterminer l'objectif fondamental sur le plan environnemental et, par conséquent, il s'attarde à défendre l'aspect économique. Cela donne lieu à la situation traditionnelle où l'on fait des compromis et où l'on recherche l'équilibre. En adoptant un modèle davantage intégré, axé sur les trois objectifs fondamentaux en matière d'environnement durable, Industrie Canada pourrait adopter des approches davantage novatrices ».* Ce point de vue est partagé par un grand nombre de personnes interviewées qui demandent à IC d'instaurer un lien plus étroit entre les visées environnementales de l'éco-efficacité et les grandes préoccupations de l'industrie qui touchent à la productivité, à l'investissement et à la compétitivité[3].

[3] Selon les fonctionnaires d'Industrie Canada, lors de l'examen de ce constat avec un groupe de responsables d'associations de l'industrie et de grandes entreprises concernés par les politiques environnementales du gouvernement fédéral, ces derniers ont déclaré ne pas être d'accord avec cette conclusion. Beaucoup insistent sur le fait qu'Industrie Canada doit continuer de représenter les intérêts du secteur privé et de faire contrepoids au point de vue « écologique » d'Environnement Canada (du moins jusqu'à ce que le gouvernement adopte une approche véritablement intégrée).

Enfin, beaucoup ont insisté sur l'importance d'établir un lien entre la défense des intérêts particuliers et le premier objectif, celui de la promotion des pratiques exemplaires. Ils soutiennent, par exemple, que la résistance « interne » d'Industrie Canada (à la volonté du gouvernement) d'adopter une démarche de commandement et de contrôle, devrait être contrebalancée par le recours à des leviers susceptibles de donner lieu à une amélioration « volontaire » de la performance environnementale dans le secteur privé. Autrement dit, beaucoup suggèrent qu'Industrie Canada pourrait jouer deux rôles complémentaires :

i. veiller à ce que les lois et les politiques en matière d'environnement permettent de parvenir, plus économiquement et plus raisonnablement, aux objectifs fixés;
ii. stimuler le « dépassement » volontaire, par exemple :
   - en fournissant des informations sur les nouvelles tendances commerciales;
   - en fournissant des informations sur les outils et les pratiques exemplaires;
   - en veillant à ce que les consommateurs, c'est-à-dire les particuliers et les entreprises, et le grand public reçoivent les renseignements voulus sur la performance environnementale (des entreprises et des produits);
   - en assurant un meilleur leadership au sein du gouvernement dans l'instauration d'ententes volontaires, strictes et efficaces.

3. *Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger, par le biais de la politique commerciale et de la promotion du commerce*

Promotion du commerce :

Tous les répondants n'ont pas commenté cet objectif. Certains ont loué le Ministère pour ses efforts de promotion des industries environnementales canadiennes. En général, les répondants qui ont réagi ont souligné l'importance d'établir un lien entre la promotion commerciale et l'appui accordé aux pratiques exemplaires. Ils recommandent qu'Industrie Canada fasse la promotion de saines pratiques environnementales et favorise l'atteinte de résultats à cet égard, partout au Canada, pour s'assurer que l'économie canadienne soit intéressante pour les investissements étrangers. Dans la même veine, ils estiment que le Ministère devrait promouvoir l'adoption de pratiques environnementales exemplaires pour réduire l'empreinte écologique des produits canadiens et donc maximiser la compétitivité des entreprises canadiennes sur les marchés internationaux qui sont sensibilisés à l'environnement. Plusieurs, par exemple, estiment qu'Industrie Canada devrait se tenir au fait des changements qui s'annoncent en matière de préférences environnementales sur les marchés et devrait en tenir informer l'industrie canadienne (par exemple, pour ce qui est des conséquences des pratiques « fonctions de l'environnement » adoptées par les pays européens relativement aux industries canadiennes de l'électronique et des

métaux). En outre, plusieurs soutiennent qu'Industrie Canada devrait insister autant sur la promotion de meilleures pratiques et de technologies étrangères au Canada que sur la promotion des technologies canadiennes à l'étranger.

Politique commerciale :

Bien que tous les répondants n'aient pas commenté la question de la politique commerciale, la plupart de ceux qui l'ont fait s'entendent sur l'importance du rôle traditionnel d'Industrie Canada, qui consiste à contribuer :

- à cerner les problèmes de compétitivité nationale et internationale découlant des nouvelles ententes et politiques commerciales;
- à contourner ou à éliminer les obstacles injustifiés au commerce.

Toutefois, beaucoup ont, là aussi, rappelé la nécessité de réaliser l'équilibre entre le rôle de défenseur d'intérêts particuliers joué par IC et la promotion des pratiques exemplaires au Canada. À cet égard, ils insistent sur la nécessité d'aider l'industrie canadienne à se préparer à répondre rapidement à l'évolution de la demande et des normes environnementales sur les marchés étrangers, comme au Japon et au sein de l'Union européenne.

4. Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable, par une prise de décisions plus éclairées et par l'écologisation des opérations

Si tout le monde admet que cet objectif est important, rares sont ceux qui formulé des remarques précises quant à la façon de le réaliser. Ceux qui connaissent bien le Ministère ont insisté sur le fait qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que celui-ci n'intègre effectivement le développement durable dans ses décisions de planification et de politique. Comme nous l'avons vu plus haut, ils exhortent Industrie Canada à adopter une approche du type « système de gestion » pour parvenir à ce résultat.

Par ailleurs, beaucoup ont souligné que le Ministère n'a pas beaucoup publicisé ses initiatives d'écologisation des opérations. Certains estiment qu'IC pourrait s'appuyer sur ces initiatives pour souligner son rôle de leader et de façonneur de l'opinion.

3.3 Tableaux sommaires

Les tableaux 1 à 3 résument l'interprétation que nous donnons aux réponses des personnes interviewées à l'occasion de l'examen externe. Le tableau 1 établit le recoupement entre les commentaires reçus à propos des objectifs contenus dans la SDD 1997 d'IC et les remarques formulées à propos de l'orientation à adopter en fonction du *Guide de l'écogouvernement*. Le tableau fait ressortir le point de vue général voulant que les objectifs de la SDD 1997 demeurent valables et qu'ils constituent un cadre approprié pour travailler dans le sens des objectifs énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement* applicables au Ministère. Le texte des cases ombrées, dans le tableau 1, fait ressortir le fait que, selon les répondants, Industrie Canada devrait surtout chercher à réaliser un équilibre entre un rôle redéfini de promoteur des lois et des politiques appropriées dans le domaine de l'environnement et une action renouvelée, proactive, externe, destinée à faire en sorte que les entreprises canadiennes (et l'économie en général) soient mieux en mesure d'adopter les pratiques exemplaires qui permettront de réaliser les triples objectifs fondamentaux.

Le tableau 2 rappelle que, pour les répondants, Industrie Canada doit, dans son plan ministériel, axer ses efforts en matière de promotion du développement durable sur ses objectifs stratégiques concernant « l'innovation », « le marché » et le « commerce ».

Enfin, le tableau 3 boucle la boucle en illustrant en quoi les mêmes objectifs stratégiques d'« innovation », de « marché » et de « commerce » ont un lien direct avec les objectifs énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement*, ce qui confirme et renforce le rôle important qu'Industrie Canada devrait jouer dans la promotion des objectifs de développement durable du gouvernement en général.

Tableau 1 : Résumé de l'examen externe

Objectifs énoncés dans la Stratégie de développement durable (1997) d'Industrie Canada	Objectifs du *Guide de l'écogouvernement*						
	Améliorer la qualité de la vie et le bien-être		Protéger la santé des Canadiennes et des écosystèmes		Assurer la durabilité des ressources naturelles, des emplois, des collectivités et des industries	Respecter nos obligations internationales	Promouvoir l'équité
Créer au Canada un climat du marché qui favorise le développement durable • *Règlements et services axés sur le marché* • *Choix des consommateurs et marché* • *Défense d'intérêts particuliers*	√ √	Établir le lien avec l'activité proactive de défense d'intérêts particuliers (extérieur)	√ √	Établir le lien avec l'activité proactive de défense d'intérêts particuliers (extérieur)	√	√ √ √	
Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable • *Méthodes et outils novateurs* • *Développement et diffusion de la technologie*	√ √	Assurer le lien avec les analyses économiques des nouvelles tendances commer-ciales	√ √	Assurer le lien avec les analyses économiques des nouvelles tendances commer-ciales	√ √	√ √	

Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger • *Politique commerciale* • *Promotion du commerce et investissement*	√	√ √	√ √		
Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable • *Prise de décisions plus éclairées* • *Écologisation des opérations*					

Remarques - √ indique qu'il s'agit d'un objectif important pour le Ministère, selon les participants de l'examen externe.

- les zones ombragées représentent l'orientation la plus importante pour le Ministère, selon la plupart des participants à l'examen externe.

Tableau 2 : Principaux liens entre les objectifs de la SDD de 1997 et les objectifs stratégiques d'Industrie Canada

Objectifs de la Stratégie de développement durable (1997) d'Industrie Canada	Objectifs stratégiques d'Industrie Canada				
	Innovation	Connectivité	Climat du marché	Investissement	Commerce
Créer au Canada un climat du marché qui favorise le développement durable					
• *Règlements et services axés sur le marché*			√	√	
• *Choix des consommateurs et marché*			√		
• *Défense d'intérêts particuliers*			√	√	
Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable					
• *Méthodes et outils novateurs*	√				√
• *Développement et diffusion de la technologie*	√				√

Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger • *Politique commerciale* • *Promotion du commerce et investissement*	√		√		√
Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable • *Prise de décisions plus éclairées* • *Écologisation des opérations*					

Remarques - √ indique qu'il s'agit d'un objectif important pour le Ministère, selon les participants de l'examen externe.
- les zones ombragées représentent l'orientation la plus importante pour le Ministère, selon la plupart des participants à l'examen externe.

Tableau 3 : Façons d'appuyer les objectifs contenus dans le *Guide de l'écogouvernement*, dans le plan ministériel d'Industrie Canada

Objectifs du *Guide de l'écogouvernement*	**Objectifs stratégiques d'Industrie Canada**				
	Innovation Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir	**Connectivité** Faire du Canada le pays le plus branché du monde	**Marché** Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel	**Investissement** Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne	**Commerce** Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés internationaux
Améliorer la qualité de la vie et le bien-être	√	√	√	√	√
Protéger la santé des Canadiens et des	√		√	√	
Assurer la durabilité des ressources naturelles, des emplois, des collectivités et des industries	√		√	√	√
Respecter nos obligations internationales	√		√	√	
Promouvoir l'équité	√		√		

Remarques - √ indique qu'il s'agit d'un objectif important pour le Ministère, selon les participants de l'examen externe.
- les zones ombragées représentent l'orientation la plus importante pour le Ministère, selon la plupart des participants à l'examen externe.

4.0 Recommandations relatives aux futures consultations

La plupart des personnes interrogées se sont dites disposées à participer à d'autres consultations, mais une minorité a décliné cette offre, prétextant un emploi du temps trop chargé ou estimant que la SDD d'Industrie Canada n'a aucune répercussion sur leurs activités (ou sur celles d'autres). Bien d'autres ont souligné que, pour garantir une véritable participation à ces prochaines séries de consultation (notamment la leur), le Ministère devra garantir aux éventuels participants que leurs avis seront directement pris en compte dans la formulation de la stratégie et dans les activités qui en découleront. Certains ont fait remarquer que les consultations de 1996-1997 n'avaient presque pas servi à la formulation de la SDD ni *aux réalisations* ultérieures du Ministère. Notamment, la plupart des ONGE contactées (notamment celles qui ont refusé de participer à cet examen) ont déclaré qu'il était peu probable qu'elles participeraient de façon très active aux futures consultations, parce qu'elles avaient l'impression que les précédentes n'avaient pas servi à grand chose.

Bien des personnes interrogées ont insisté sur un point : peu importe la démarche retenue, il faut que la haute direction donne ouvertement l'impression qu'elle est favorable aux efforts d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de DD. Certains ont également recommandé qu'un plus grand nombre de cadres supérieurs d'Industrie Canada, par rapport à 1996-1997, participent aux consultations. On aurait ainsi la garantie que les recommandations formulées lors des consultations seraient davantage prises en compte.

Certains ont fait remarquer que les consultations précédentes ont surtout été conduites auprès d'associations et de grandes entreprises et recommandent qu'on s'efforce de recueillir le point de vue d'autres personnes et de PME, surtout à l'extérieur d'Ottawa. À cette fin, il est recommandé de s'appuyer sur les réseaux existants, comme celui du PEEIC ou encore d'inviter les associations de l'industrie à désigner des représentants.

Plusieurs recommandations ont été formulées à propos de la forme et du processus à adopter. Certains ont remis en question la nécessité de consulter tous les intervenants, prétendant qu'un processus bilatéral serait plus efficace pour communiquer l'information. D'autres exhortent le Ministère à ne pas tenir de discussions en groupes restreints avec des représentants des ONGE et de l'entreprise privée. Beaucoup recommandent que l'on n'essaie pas, dans les consultations, de couvrir à nouveau tous les « problèmes de base ». Le processus devrait plutôt être axé sur certains problèmes clés. Enfin, une personne a recommandé qu'Industrie Canada donne mandat à des spécialistes indépendants, ayant une compétence en matière de stratégie de DD dans le secteur privé, de rédiger les ébauches de la SDD. Le processus de consultation consisterait ensuite à examiner ces différents aspects pour en retenir les meilleurs éléments.

5.0 Principaux messages et conclusions

La diversité des personnes et des organismes interviewés a inévitablement donné lieu à la désignation de tout un éventail d'activités possibles. Cependant, malgré cette diversité, il y a lieu de s'étonner de l'accord quasi unanime des répondants, tant pour ce qui est des secteurs importants sur lesquels Industrie Canada devrait se concentrer que pour les grands changements que le Ministère devrait adopter pour véritablement contribuer au développement durable.

La plupart des répondants exhortent Industrie Canada à jouer un rôle de leadership davantage proactif, rôle articulé sur une vision claire des avantages que représente, pour les entreprises canadiennes, le fait d'adopter les objectifs liés aux triples objectifs fondamentaux du développement durable.

Toutes les personnes interrogées s'entendent sur le fait qu'Industrie Canada, en qualité de champion de l'innovation et de principal représentant du secteur privé au sein au gouvernement fédéral, pourrait et devrait jouer un rôle très important dans la promotion du développement durable. Toutes exhortent Industrie Canada à être davantage proactif. Une petite minorité estime que cela ne devrait pas se solder par des changements importants au regard des activités actuelles du Ministère et quelques associations de l'industrie se sont déclarées relativement satisfaites des divers rôles qu'assume actuellement Industrie Canada. En revanche, la plupart des répondants jugent qu'Industrie Canada devrait :

- préciser et améliorer son rôle en matière de promotion du développement durable;
- mettre plus efficacement et plus largement en œuvre les objectifs de sa SDD de 1997 dans l'ensemble de ses activités
- mieux assumer les liens qui existent entre le développement durable, l'éco-efficacité et l'innovation. Cela devrait permettre au Ministère d'aider les entreprises canadiennes à profiter des nouveaux débouchés économiques et à favoriser le genre de transformation qui sera nécessaire pour maintenir le succès économique du Canada dans l'avenir.

Dans son dernier rapport, le commissaire à l'environnement et au développement durable précise que, dans la préparation de leur SDD 2000, les ministères devraient concentrer leurs efforts sur trois plans :

i) évaluer leur première SDD pour déterminer s'ils ont atteint leurs objectifs et voir ce qu'ils devraient faire différemment;

ii) renforcer la planification de leur stratégie pour établir des liens clairs entre les activités du Ministère, les répercussions et les priorités à retenir;

iii) accélérer la mise sur pied des systèmes de gestion qui permettront de passer de la théorie à la pratique dans le cas de leur stratégie.

Il exhorte également les ministères à prendre acte de l'importance d'assurer une coordination entre leur mandat et leurs compétences.

La présente vérification externe permet de penser qu'Industrie Canada a véritablement la possibilité d'améliorer sa SDD, mais qu'il lui faudra déployer des efforts considérables pour donner suite aux objectifs fixés par le commissaire. Voici principalement ce qui ressort de cet examen :

- la SDD de 1997 énonce, dans l'ensemble, de bons objectifs, mais il convient de préciser l'interprétation à donner à certains d'entre eux (comme le rôle de « défenseur raisonné d'intérêts particuliers ») et de rééquilibrer les priorités à cet égard (rôle de défenseur ou rôle de promotion des pratiques exemplaires);
- le Ministère doit intégrer de façon systématique les valeurs de développement durable dans ses activités de planification d'ensemble, d'établissement des politiques, de gestion et de formation du personnel.

En outre, cet examen fait ressortir les importantes possibilités qu'il y a d'améliorer la coordination interministérielle, tant pour la formulation des politiques nationales et internationales que pour la promotion des pratiques exemplaires auprès de l'industrie canadienne.

Nous estimons, quant à nous, que le présent examen a permis de dégager cinq grandes recommandations pour renforcer le rôle d'Industrie Canada dans la promotion du développement durable dans sa SDD 2000 :

Premièrement, en matière de développement durable, le Ministère devrait articuler une vision traduisant les synergies qui existent entre les objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Ce modèle intégré de développement durable devrait refléter l'approche adoptée par la plupart des responsables du secteur privé dans le monde entier, soit une approche axée sur un triple résultat net. Industrie Canada pourrait énoncer une telle vision dans son introduction à la SDD 2000. Cela pourrait avoir un énorme effet symbolique, tant au sein qu'en dehors de la fonction publique. Cette démarche jetterait les fondations d'une approche davantage axée sur la collaboration entre ministères dans le domaine de l'environnement. De plus, le gouvernement devra promouvoir ce genre de vision s'il veut que les PME canadiennes suivent le mouvement. Il devrait aussi être possible d'énoncer une vision à très long terme, même si des éléments précis de la stratégie seront forcément moins ambitieux que la vision globale.

Deuxièmement, Industrie Canada devrait s'appuyer sur sa capacité d'analyse microéconomique de même que sur sa connaissance des divers secteurs pour aider les entreprises canadiennes. Il devrait :

- recenser les nouvelles tendances commerciales dans le domaine du développement durable (politiques et lois étrangères, concept axé sur l'environnement et méthode de gestion de la chaîne d'approvisionnement, exigences des clients, etc.);
- analyser les répercussions de ces tendances sur les produits offerts par le secteur privé;
- recenser et formuler des réponses en matière de stratégie, de gestion et d'exploitation, pour le pays dans son ensemble, pour chaque secteur et pour chaque entreprise. Cela correspondrait parfaitement au mandat qui incombe au Ministère en matière de produit, de processus, de commercialisation et d'innovation institutionnelle.

Troisièmement, Industrie Canada devrait repenser son rôle de défenseur d'intérêts particuliers. Plutôt que d'essayer de faire le contrepoids aux activités des autres ministères, Industrie Canada devrait refléter la vision intégrée de développement durable décrite ci-dessus. Plus précisément, le Ministère devrait :

- moins contester la validité des objectifs environnementaux et insister davantage sur le genre de contribution constructive qu'il pourrait apporter pour réaliser ces objectifs dans le respect des préoccupations fondamentales du milieu des affaires, comme la productivité et l'innovation;
- refléter le vaste éventail des points de vue du secteur privé dans ses messages de défense d'intérêts particuliers;
- jeter un pont entre son rôle de défenseur d'intérêts particuliers au sein du gouvernement et un rôle davantage proactif en matière de diffusion de l'information externe auprès du milieu des affaires;
- contribuer à instaurer des leviers pour promouvoir l'adoption volontaire d'un programme environnemental qui aille au-delà du statu quo, en :
  - appuyant le développement et la diffusion de la technologie;
  - faisant la promotion et la diffusion des pratiques exemplaires et des meilleurs instruments disponibles;
  - favorisant l'information du public sur les réalisations en matière d'environnement (sous la forme, par exemple, d'un rapport environnemental du Ministère [REM]).

Quatrièmement, afin de communiquer plus efficacement avec les PME, Industrie Canada devrait repenser le genre de mécanismes utilisés jusqu'ici. Par exemple, afin de s'assurer que tout le monde ait accès aux renseignements que le Ministère produit sur les « pratiques exemplaires », il lui sera peut-être nécessaire de recourir à des organismes indépendants comme le PARI, les Chambres de commerce, la FCEI, les associations de l'industrie, les grandes entreprises ou les

universités qui pourront faire office de mentors. En outre, pour appuyer le développement de nouvelles technologies « vertes », il devrait également s'en remettre davantage à des organismes indépendants du gouvernement, comme le CNRC, qu'à des « gagnants » sélectionnés à l'interne.

Cinquièmement, Industrie Canada devrait déployer davantage d'efforts pour rendre public le travail accompli pour promouvoir le développement durable. Afin que toutes ces recommandations aboutissent, les efforts en question devraient aller de la formulation d'une vision publique de l'économie durable (tel que mentionné ci-dessus) à une démarche visant à devenir davantage « écologique », en passant par la mise en œuvre de différents programmes et politiques.

Annexe A : Liste des personnes interviewées

Nom	Organisation
ONGE	
Ken Ogilvie	Pollution Probe
Mark Winfield	CIELAP
Autres ONG	
Louise Comeau	FCM
Associations de gens d'affaires	
Michael Cloghesy	Centre patronal de l'environnement
John Dillon	CCCE
Catherine Swift	FCEI
Gordon Lloyd	ACFPC
Justyna Laurie-Lean	AMC
Rebecca Last	ACIE
Joyce Groote	BIOTECanada
Yasmin Tarmohamed	CVMA
Kirsten Vice	ACPPP
Jason Myers	AMEC
Entreprises	
Norm Lockington	VP Technologies, Dofasco
Steve Pomper	Alcan
Dan Gagnier	Premier vice-président, Alcan
Jeff Passmore	Premier vice-président, Iogen
Claude-Andre LaChance	VP, Dow Chemicals
Gord Lambert	Suncor Energy
Particuliers	
Garry Gallon	Institute for Business and the Environment
Colin Isaacs	Contemporary Information Analysis Ltd. et directeur, Politiques, FCEI
Glen Toner	Université Carleton
Jeremy Byatt	Chef, Groupe des pratiques environnementales, GPC
Kevin Brady	Five Winds

Annexe B : Questionnaire

Principales questions
– *s'adressant à tous les répondants* –

Questions préliminaires

1. Comptez-vous sur Industrie Canada pour vous fournir des renseignements susceptibles d'aider votre organisation à parvenir à ses objectifs en matière de développement durable?

2. Comment votre organisation envisage-t-elle les consultations qu'Industrie Canada devrait tenir à l'occasion de sa prochaine SDD?

Objectifs de la SDD 1997

3. Connaissez-vous la Stratégie de développement durable (1997) d'Industrie Canada?

4. Dans l'affirmative, quels sont, selon vous, les principaux aspects positifs et négatifs de cette stratégie de 1997?

5. Quels objectifs, énoncés en 1997, demeurent pertinents aujourd'hui?

   - *Créer au Canada un climat du marché qui favorise le développement durable*
     - *Règlements et services axés sur le marché*
     - *Rôle de défenseur d'intérêts particuliers;*
     - *Choix des consommateurs et marché.*

   - *Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à développer et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable*
     - *Méthodes et outils novateurs;*
     - *Développement et diffusion de la technologie.*

   - *Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger*
     - *Politique commerciale;*
     - *Promotion du commerce et investissement.*

- *Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable*
  - *Prise de décisions plus éclairées;*
  - *Écologisation des opérations.*

6. Pour les objectifs de 1997 qui conservent toute leur pertinence :
   - Le Ministère a-t-il travaillé dans le sens de ces objectifs?
   - Que pourrait-il faire de mieux?

7. Avec quels objectifs êtes-vous en désaccord et pourquoi?

Stratégie de développement durable 2000

Le *Guide de l'écogouvernement* énonce cinq objectifs pour les SDD du gouvernement fédéral :

- *Assurer la protection des ressources naturelles, des emplois, des collectivités et des industries*
- *Protéger la santé des Canadiens et des écosystèmes*
- *Remplir nos obligations internationales*
- *Promouvoir l'équité*
- *Améliorer la qualité de vie et le bien-être*

8. **Enjeux :** Quels sont les enjeux essentiels pour vous-même et votre organisation en matière de développement durable?
   - À quels objectifs du *Guide de l'écogouvernement* ces enjeux se rapportent-ils?
   - À quels autres objectifs ces enjeux se rapportent-ils?

9. **Possibilités :** Pour quels enjeux pensez-vous et votre organisation pense-t-elle qu'Industrie Canada a vraiment la possibilité d'influencer le développement durable?
   - À quels objectifs du *Guide de l'écogouvernement* ces enjeux se rapportent-ils?
   - À quels autres objectifs ces enjeux se rapportent-ils?

10. **Contraintes :** Quelles sont les principales contraintes qui pèsent sur Industrie Canada en matière de promotion du développement durable?

Questions précises

– ne posez que les questions qui concernent et qui intéressent le répondant –

Remarque : Les questions suivantes ont pour objet de déterminer, selon vous, quel rôle Industrie Canada devrait jouer pour parvenir aux objectifs et aux sous-objectifs énoncés dans le Guide de l'écogouvernement. Les questions visent à cerner le rôle que le Ministère devrait jouer, en général, pour chaque objectif et comment il pourrait appuyer les efforts déployés par votre organisation en regard des mêmes objectifs. Nous souhaitons également recueillir votre point de vue sur les autres objectifs susceptibles de vous concerner.

Assurer la durabilité des ressources naturelles, des emplois, des collectivités et des industries

11. Quel rôle Industrie Canada devrait-il éventuellement assumer pour s'assurer que l'exploitation des ressources renouvelables sera viable sur les plans environnemental et social? Comment le Ministère devrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?
12. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer pour s'assurer que les ressources non renouvelables sont utilisées de façon efficace? Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?

Protéger la santé des Canadiens et des écosystèmes

13. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer pour parvenir à la quasi-élimination des substances anthropiques, toxiques rémanentes et susceptibles de bioaccumulation? Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?
14. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer dans la promotion de la lutte contre la pollution? Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?
15. Quel rôle Industrie Canada pourrait-il jouer pour aider les Canadiens à éviter les désastres environnementaux et à réagir à de tels événements? Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?
16. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer dans la formulation de lois et de politiques environnementales au niveau fédéral?

Respecter nos obligations internationales

17. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer dans la promotion du respect des obligations internationales du Canada en ce qui concerne :
    - La réduction et la séquestration des gaz à effet de serre?
    - La protection de la couche d'ozone?
    - La protection de la biodiversité?
18. Industrie Canada devrait-il jouer un rôle de premier plan ou intervenir de toute autre façon relativement au respect des accords internationaux signés en matière d'environnement?

Amélioration de la qualité de la vie et du bien-être

19. Industrie Canada devrait-il chercher à parvenir à une plus grande productivité par le biais de l'éco-efficacité?
    - Comment?
        - Devrait-il aider les entreprises canadiennes à se doter des instruments qui leur permettraient de prendre des décisions plus informées (LCA, comptabilité environnementale, prévention de la pollution, gestion du processus d'approvisionnement et pratiques exemplaires SGD, etc.)?
    - Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?

20. Industrie Canada devrait-il aider les Canadiens à être davantage novateurs pour parvenir au développement durable?
    - Comment?
        - Quel appui le Ministère devrait-il donner aux technologies et aux industries environnementales canadiennes?
        - Devrait-il contribuer à modifier les signaux adressés au marché pour promouvoir une prise de décisions novatrices?
    - Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?

21. Industrie Canada devrait-il aider les Canadiens à mieux mesurer les progrès réalisés dans le sens des objectifs de développement durable, et à mieux faire rapport à leur égard?
    - Comment?
        - Devrait-il promouvoir la production de rapports sur l'environnement par les entreprises privées?
        - Devrait-il promouvoir et soutenir la formulation d'indicateurs d'éco-efficacité?
        - Devrait-il fournir au milieu financier les instruments et les compétences dont il a besoin pour comprendre les liens existants entre les informations présentées dans les RES et les états financiers?
    - En quoi pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?
22. De quelle autre façon Industrie Canada pourrait-il promouvoir la qualité de la vie et le bien-être?

Promotion de l'équité

23. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer pour assurer une répartition équitable des coûts et des avantages du développement durable entre les générations? Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?
24. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer pour assurer la répartition équitable des coûts et des avantages effectifs liés au développement durable entre tous les Canadiens? Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?
25. Quel rôle Industrie Canada devrait-il jouer pour assurer la répartition équitable des coûts et des avantages actuels liés au développement durable entre pays développés et pays en développement? Comment pourrait-il aider votre organisation à parvenir à ses objectifs dans ce domaine?

AUTRES REMARQUES

26. Avez-vous d'autres remarques ou recommandations à formuler (par exemple en ce qui a trait aux autres objectifs ou aux autres mesures à adopter? Ou encore à propos du processus de formulation de la SDD)?